

**Mémoire de Maîtrise es-Sciences et Techniques de  
l'Activité Physique et Sportive (STAPS).**

Thème:

**Situation de l'EPS à l'école primaire  
élémentaire.**

**L'exemple de quelques établissements des Inspections Départementales  
d'Enseignement Élémentaire de Grand-Dakar I et II et de Dakar-Médine.**

Présenté et soutenu par  
**Jules César BIAGUI.**



Année universitaire:  
1991—1992

Directeur de mémoire:  
**Ousmane SANE, professeur à l'INSEPS.**

# Dédicaces.

## Je dédie ce travail:

— A ma tante Janette. Diamé dite Dado,  
pour son soutien ô combien discret et efficace!

— A mon père;

— A ma mère;

— A mon épouse;

— A mes enfants;

— A mes frères et sœurs;

— A mes oncles et tantes;

— A mes cousins et cousines;

— A mes neveux et nièces;

— A mes amis de toujours.

## Remerciements

J'exprime toute ma gratitude et ma reconnaissance à Monsieur Ousmane Sané pour avoir su guider avec patience et méthode ce travail.

Mes remerciements les plus sincères vont :

— à Madame Charlotte Biagui pour sa disponibilité et son courage;

— au personnel du cabinet « Architecture et Cadre Bâti»;

— à Cheikh Ahmed Tidiane Guèye pour l'estime dont il m'a fait montre tout au long de ma formation;

— à Monsieur Grégoire Diatta bibliothécaire, archiviste, documentaliste à l'I.N.S.E.P.S;

— à tous les formateurs et à l'ensemble du personnel administratif de l'I.N.S.E.P.S;

— à tous mes camarades de promotion;

— à toutes les personnes qui de près ou de loin ont participé à la confection de ce document, en particulier les directeurs d'écoles primaires, les instituteurs et institutrices qui m'ont permis de recueillir les données pour mener à bien ce travail.

# Table des matières

|   | pages |
|---|-------|
| <b>Introduction</b>   | 1     |
| <b>Chapitre I— Éléments de réflexion sur l'E.P.S<br/>à l'école primaire élémentaire.</b>  |       |
| 1.1— Mission globale de l'école<br>et finalités éducatives.   | 4     |
| 1.2— Rôle de l'E.P.S dans l'éducation globale.  | 5     |
| 1.3— E.P.S et maîtrise des conduites motrices.  | 10    |
| 1.4— E.P.S et développement des facteurs<br>organiques de l'acte moteur.  | 12    |
| 1.5— E.P.S et développement de la santé<br>et des habitudes de vie.   | 13    |
| 1.6— E.P.S et stabilisation affective et caractérielle.   | 16    |
| 1.7— E.P.S et éducation à la vie sociale.   | 17    |
| 1.8— Education <b>physique</b> et sportive et réussite scolaire.  | 18    |
| 1.9— l'E.P.S dans le contexte de l'école<br>élémentaire en Afrique.   | 21    |
| 1.10— l'E.P.S dans le contexte de l'école élémentaire<br>sénégalaise.   | 23    |
| 1.10.1— Au niveau de la politique éducative.  | 23    |
| 1.10.2— Au niveau des structures et du personnel.   | 24    |
| 1.10.3— Au niveau des programmes et contenus.   | 25    |
| 1.10.4— Au niveau des études et recherches.   | 28    |
| 1.10.5— Au niveau des activités contrôlées par<br>l'Union des Associations Sportives Scolaire et<br>Universitaires (U.A.S.S.U). | 30    |
| 1.10.6— Au niveau des moyens: infrastructures et<br>matériels.  | 30    |
| 1.10.7— Au niveau du statut de l'E.P.S et de sa gestion<br>à l'école.   | 31    |

## **Chapitre II— Méthodologie**

|                                     |    |
|-------------------------------------|----|
| 2.1— Les sujets.                    | 37 |
| 2.1.1— le nombre                    | 37 |
| 2.1.2— la sélection                 | 37 |
| 2.1.2.1— les écoles                 | 37 |
| 2.1.2.2— les sujets                 | 37 |
| 2.2— L'instrument de collecte.      | 38 |
| 2.2.1— élaboration du questionnaire | 39 |
| 2.2.2— validation                   | 39 |
| 2.3— La collecte des données.       | 40 |
| 2.4— Traitement des données.        | 40 |

## **Chapitre III— Présentation et analyse des résultats.**

|  |    |
|--|----|
| 3.1— L'engagement des maîtres vis à vis de l'enseignement de l'E.P.S.                  | 42 |
| 3.2— Importance de l'E.P.S à l'école élémentaire selon les enseignants.                | 43 |
| 3.3— Pourquoi les maîtres enseignent ou n'enseignent pas l'E.P.S?                      | 45 |
| 3.4— Perception des apports et des objectifs de l'E.P.S dans l'éducation des enfants.  | 51 |
| 3.5— Aisances ou difficultés de l'enseignement de l'E.P.S: perception des enseignants. | 55 |
| 3.6— Méthodes utilisées en E.P.S par les enseignants.                                  | 59 |
| 3.7— Formation initiale des enseignants en E.P.S.                                      | 64 |
| 3.8— Niveau de satisfaction vis à vis de la formation reçue.                           | 67 |

## **Chapitre IV— Conclusions et Recommandations.**

|   |    |
|---|----|
| 4.1— Conclusions.   | 73 |
| 4.2— Recommandations.   | 78 |
| 4.2.1— En direction des structures administratives.                                   | 78 |
| 4.2.2— En direction des centres de formation pédagogique des enseignants du primaire. | 78 |

|  |    |
|--|----|
| 4.2.3— En direction des structures de formation<br>continue et du perfectionnement des<br>agents en service. | 79 |
| 4.2.4— En direction des enseignants.   | 79 |
| 4.2.5— En direction des chercheurs.  | 80 |

|                                    |           |
|------------------------------------|-----------|
| <b>Références bibliographiques</b> | <b>81</b> |
|------------------------------------|-----------|

## **Annexes**

Questionnaire

Exemples des réponses des enseignants

Emplois du temps des classes du CI /CP, du CM1 et CM2.

# Liste des tableaux

## Tableau 1

Répartition des enseignants selon qu'ils dispensent ou non le cours d'E.P.S.

## Tableau 2

Répartition des enseignants selon l'importance qu'ils accordent à l'E.P.S.

## Tableau 3

Raisons avancées par les enseignants pour justifier le fait de ne pas enseigner l'E.P.S.

## Tableau 4

Raisons avancées par les enseignants pour justifier l'enseignement de l'E.P.S à l'école.

## Tableau 5

Répartition des enseignants selon l'importance des apports de l'E.P.S.

## Tableau 6

Identification et importance des objectifs assignés à l'E.P.S par les enseignants.

## Tableau 7

Répartition des enseignants selon le degré de facilité ou de difficulté à enseigner l'E.P.S.

## Tableau 8

Nature des difficultés liées à l'enseignement de l'E.P.S(point de vue des enseignants qui la font pratiquer).

### **Tableau 9**

Raisons avancées pour justifier la facilité à enseigner l'E.P.S.

### **Tableau 10**

Répartition des enseignants selon la méthode utilisée.

### **Tableau 11**

Raisons justificatives de l'utilisation du P.C.M.E ou de l'hébertisme par les enseignants faisant pratiquer l'E.P.S.

### **Tableau 12**

Distribution des enseignants selon qu'ils ont été formés ou non en E.P.S dans leur école de formation d'origine

### **Tableau 13**

Relation entre la méthode utilisée et la facilité ou la difficulté à enseigner l'E.P.S.

### **Tableau 14**

Répartition des enseignants selon leur niveau de satisfaction.

### **Tableau 15**

Répartition des enseignants selon qu'ils ont reçu ou non une formation et selon qu'ils font pratiquer ou non l'E.P.S à leurs élèves.

### **Tableau 16**

Etude comparative des enseignants qui dispensent ou non les cours d'E.P.S, selon qu'ils ont reçu ou non une formation.

# Introduction

Notre expérience d'instituteur, peaufinée par une formation au professorat d'éducation physique et sportive reçue à l'Institut Supérieur d'Education Populaire et du Sport (I.N.S.E.P.S.) a fini par éveiller en nous, une curiosité sans précédent, du moins en ce qui concerne la pratique de l'Education Physique et Sportive (E.P.S.) à l'école primaire élémentaire, dans notre système d'enseignement public en particulier.

En examinant les emplois du temps des différents niveaux de l'élémentaire, aussi bien ceux élaborés à partir de l'introduction de la journée continue comme ceux existants avant l'application de cette mesure, l'on se rend compte d'une chose. Il ne devrait en fait se passer une journée à l'école, sans qu'au moins l'une des classes de l'enseignement élémentaire dans un établissement donné, ne s'exerce sur le plateau d'E.P.S, normalement aménagé et balisé à cet effet.

Or dans de nombreuses écoles, ces cours ne sont que de véritables "cours de récréation", car l'E.P.S bien que figurant à l'emploi du temps n'y est jamais enseignée.

Le visage que présente ainsi cette discipline dans le paysage de l'école primaire élémentaire n'est pas à priori des plus apaisants.

L'E.P.S faut-il le rappeler, revêt un caractère obligatoire à l'école primaire. Elle fait l'objet d'une programmation visant à atteindre un certain nombre d'objectifs généraux, eux-même en rapport très étroit avec les finalités de l'action éducative.

Les objectifs généraux poursuivis par l'enseignement de l'Éducation Physique et Sportive sont de quatre ordres:

- \_ L'éducation motrice fondamentale.
- \_ L'hygiène et la santé par un accroissement des possibilités corporelles.
- \_ La connaissance du monde physique environnant et une plus grande maîtrise du réel.
- \_ L'acquisition des qualités d'action, d'adaptation et de communication avec le milieu nécessaire à l'expression de soi.

Ce qu'il y a lieu de préciser toutefois, c'est que ces objectifs pour être opérationnels doivent être rigoureusement respectueux des possibilités anatomiques, physiologiques et des particularités psychologiques voire sociologiques des sujets.

C'est donc à ce niveau précis, qu'il est fait appel à l'esprit de discernement de l'intervenant et à la somme des connaissances à la fois théoriques et pratiques, connaissances indispensables en vue de l'adaptation de son action pédagogique et éducative des élèves.

L'éducation physique comme toutes les autres disciplines éducatives, n'échappe pas aux théories développées par les sciences de l'éducation. Les avancées notoires et qualitatives de ces sciences, sur le développement physique, cognitif, socio-affectif de l'enfant, ont permis en corollaire:

- d'identifier les caractéristiques de l'enfant ainsi que ses besoins en matière de formation;
- de préciser l'âge correspondant à ces besoins;
- de déterminer puis d'institutionnaliser les attentes aux différents niveaux de l'enseignement qui sont en d'autres termes autant d'étapes à franchir par l'enfant;
- d'élaborer un programme de formation le plus adapté possible ou en tout cas se voulant le plus proche des identifications précitées, tout cela étant inclus dans une perspective plus large, le projet social auquel on aspire.

Au vu de ces considérations, il est plus que temps de nos jours de transcender les clichés dans lesquels on a tendance à enfermer l'E.P.S. La formation d'un « esprit sain dans un corps sain » est certes irréfutable dans sa conception, mais elle donne un caractère trop limitatif à l'éducation physique et sportive, qui plus est, investit tous les domaines de l'action éducative: physique, intellectuel et moral.

Ainsi, dans le cadre de cette recherche, nous nous proposons de faire le point sur la situation de l'E.P.S à l'école primaire élémentaire.

Autrement dit, il s'agit de savoir:

**Quelle perception les enseignants du primaire ont de l'E.P.S?**

**Qu'est-ce qui justifie leur engouement ou leur manque de volonté à enseigner cette discipline dans leur classe?**

**Dans quelles conditions l'E.P.S est-elle enseignée?**

**S'il existe des difficultés ou des facilités liées à sa pratique de quels ordres sont-elles?**

A notre connaissance la plupart des études menées dans le cadre de l'école élémentaire au Sénégal en ce qui concerne l'Education Physique et Sportive, sont le plus souvent destinées à fournir des outils pédagogiques aux enseignants.

Le but de notre travail consistera à apporter d'une part, au travers des résultats de l'enquête, et d'autre part, à la lumière des travaux effectués par d'éminents chercheurs, les réponses appropriées aux nombreuses questions soulevées.

Ainsi, cette recherche pourrait contribuer autant que faire se peut, à éclairer la lanterne des intervenants de l'élémentaire, en les mettant au fait des problèmes que pose l'enseignement de l'E.P.S, ainsi que des avantages certains que cette discipline peut drainer dans le cadre de leur exercice professionnel.

*Notre étude s'articulera autour de quatre points. Un premier chapitre sera consacré à la situation de l'E.P.S, puis viendront tour à tour la méthodologie, la présentation et la discussion des résultats, et enfin nous vous livrerons nos conclusions et recommandations.*

## Chapitre **Éléments de réflexion sur la situation de l'E.P.S à l'école primaire.**

### **1.1 – Mission globale de l'école et finalités éducatives**

Dans leurs conclusions les états généraux de l'éducation et de la formation, ainsi que les travaux ultérieurs de la Commission Nationale de la Réforme de l'Éducation et de la formation (C.N.R.E.F), ont jeté les bases d'une ère nouvelle dans notre système éducatif.

Ces importantes assises à tout point de vue, ont en effet su estimer à sa juste valeur, que l'édification d'un homme nouveau et d'une société nouvelle, ne pouvait résolument se détourner de l'action éducative.

Selon le Bulletin Officiel d'Information de l'Éducation Nationale (1987), l'éducation dans les temps modernes étant pour l'essentiel l'affaire de l'école, c'est donc tout naturellement que celle-ci s'est vue confier par la société, la mission de rassembler les énergies et de les canaliser vers l'édification d'un homme nouveau, la construction d'un être épanoui, à terme prêt à prendre pied et à être efficace dans un monde en perpétuelle mutation.

D'après le document, c'est dans cette perspective que les finalités de l'éducation ont été dégagées et mises à la disposition de l'institution scolaire qui doit se charger autant que faire se peut de les mener à bon port.

En effet, consciente du rétrécissement de plus en plus imminent de l'espace et du temps, du fait des transports ultra-rapides et des nouvelles du monde instantanées, du fait aussi d'un monde de mobilité des hommes, d'un monde en quête d'une vie meilleure, l'école souhaite former:

— un homme qui accepte le changement et l'insécurité qui en résulte, mais capable de donner la pleine mesure de ses capacités pour les dépasser;

— un homme compétent dans son métier, faisant preuve d'initiative et de créativité, qui dans le sens d'un enrichissement sait remettre en cause ses comportements et en acquérir d'autres;

— un homme qui participe à la vie et à la culture de la société, imprégné de la valeur du service à la communauté, doué de sens civique, moral, patriotique et respectueux des lois;

— un homme juste, respectueux des autres, tolérant, courageux et ayant le sens de l'honneur.

dès lors précise le bulletin, l'école élémentaire se chargera de préparer les jeunes à un monde changeant. Elle leur fera acquérir l'ouverture d'esprit, la curiosité, le goût d'apprendre du neuf, l'aptitude à percevoir les problèmes et à y remédier.

L'école primaire mettra en oeuvre toutes les situations qui permettront à l'enfant de servir la société et de s'y réaliser.

L'institution primaire du point de vue de ses objectifs, favorisera au sein de ses activités scolaires, la participation, la responsabilité, l'entraide, l'expression personnelle.

Il lui reviendra en définitive, de développer l'enfant dans toutes ses dimensions, affectives, intellectuelles, sociales, physiques.

En préconisant les relations entre les diverses disciplines enseignées à l'école, on y abordera avec d'autres, les aspects physiques, biologiques, psychomoteurs.

## **1.2— Rôle de l'E.P.S dans l'éducation globale**

L'E.P.S qui non seulement est une matière d'enseignement, se pose aussi comme partie constituante de l'action éducative.

Cette assertion, semble refléter le point de vue de Jacques Ulmann (1989) qui annonce que "l'éducation physique porte sur ceux des mouvements humains à l'égard desquels, l'éducation peut soit directement, soit en faisant appel à d'autres antécédents généralement moins complexes, exercer une action, en vue de satisfaire à certaines finalités".

Mais plutôt que de s'appesantir sur le versant physique, poursuit l'auteur, puisqu'elle suggère des intentions éducatives, ce sont elles (ces intentions) qu'il faut considérer par dessus tout.

De ce point de vue, dit-il, point n'est besoin d'insister sur les spécifications qui importent peu, dans l'activité éducative.

Le plus fondamental, est de permettre à l'éduqué, d'acquérir certains traits culturels « savoirs ou raison d'agir tant techniques que morales, que les usages, le sentiment, ou une conviction raisonnée font considérer comme souhaitables ».

Est-ce dire en définitive que la mission globale de l'école, singulièrement de l'école élémentaire et les finalités éducatives qui lui sont assignées se confondent avec les objectifs généraux poursuivies par l'E.P.S?

Dans l'ouvrage intitulé L'Education Physique à l'Elémentaire, Desrosiers et Tousignant (1979) sur la base des travaux effectués par un comité d'étude sur les objectifs de l'éducation physique et le sport en milieu scolaire, ont tenté d'établir un certain parallélisme entre la finalité essentielle de l'éducation et celle de l'éducation physique.

Les auteurs affirment que le comité, après avoir consulté divers textes officiels avait retenu comme finalité de l'éducation: « Le développement optimal d'une personne autonome, sociable et dynamique au sein de sa collectivité ».

Selon ce même comité d'étude nous disent Desrosiers et Tousignant, « Le développement optimal » signifie, le meilleur développement possible des différentes facettes et dimensions de la personne.

Expliquant la notion de "personne autonome et sociable" les membres du comité la comprennent comme quelqu'un qui est capable d'assumer la responsabilité de son évolution progressive et qui peut interagir de façon positive avec les autres.

Le « dynamisme de l'individu » quant à lui, a été assimilé à la capacité d'apporter une contribution originale et créative à l'évolution de la société.

Poursuivant son analyse, le comité, d'après Desrosiers et Tousignant, stipule que: « L'éducation physique et le sport en milieu scolaire, sont avant tout éducation » et il définit la finalité première de l'E.P.S. comme la réalisation de la personne impliquée dans son activité physique.

Selon les auteurs, cet énoncé indique que les buts visés par l'E.P.S s'inscrivent dans le cadre plus général des finalités du système d'éducation. De surcroît cette définition met en exergue, le fait que c'est grâce aux situations particulières offertes par l'activité physique et sportive que l'E.P.S va intervenir sur le développement des différentes dimensions de la personnalité ( cognitive, socio-affective, biomotrice).

· Eu égard aux buts qu'elle ambitionne d'atteindre, nous pouvons dire avec Robert Lafon (1987) dans le Vocabulaire de Psychopédagogie et de Psychiatrie de l'enfant que l'éducation physique est: « La partie de l'éducation générale qui utilise comme moyen l'exercice physique. C'est un ensemble de pratiques méthodiques, destinées à développer, améliorer ou entretenir les qualités physiques, intellectuelles et morales, qui permettent une meilleure adaptation de l'individu à son milieu physique et social, à son épanouissement, à l'harmonie de ses formes et de ses fonctions, à l'affermissement de sa santé ».

Cette démarche, qui consistait à analyser de manière parallèle les finalités de l'éducation et celles de l'E.P.S, permet de dégager trois objectifs généraux pour l'E.P.S en milieu scolaire québécois notamment:

- Un état optimal de santé et de bien-être;
- Les connaissances, les habiletés et les attitudes essentielles à une participation physique active;
- Une disponibilité à la pratique active et dilettante des activités physiques et du sport pour le plaisir qu'elles comportent.

Les auteurs expliquent qu'un état optimal de santé et de bien-être concerne: l'acquisition d'habitudes de santé et de bien-être, de même que la possibilité de fournir un effort physique optimal tout au long de la scolarité.

Quant aux deux autres objectifs ils se rapportent à l'ensemble des conditions nécessaires à la meilleure pratique possible des activités physiques, et à l'état d'esprit qui anime l'acteur en question.

Toutefois, les auteurs précisent que des objectifs particuliers seront visés eu égard au développement physique ou bio-moteur, cognitif ou socio-affectif et esthétique, selon les caractéristiques des groupes d'âges concernés à chacun des niveaux.

Dans un document publié par la C.O.N.F.E.J.E.S en mars (1988), l'on a beaucoup insisté sur le fait que l'influence de l'éducation par les activités physiques et sportives sur les enfants, doit s'inscrire dans les finalités générales de toute action éducative telles qu'elles paraissent universellement admises.

Il apparaît ainsi que la finalité globale du programme d'E.P.S est le développement complet de la personne. Ce qui convenons-en, s'apparente à la finalité des autres champs disciplinaires.

 : Mais compte-tenu des caractéristiques de l'enfant et des réalités de la vie en société, quatre finalités particulières ont été retenues en vue de préciser cette finalité globale de l'E.P.S au primaire.

C'est ainsi qu'ont été privilégiés:

- le développement ou maintien de la santé et du bien-être;
- la participation de masse;
- la contribution au développement social;
- la conservation et l'enrichissement du patrimoine socio-culturel;

C'est pourquoi, la formulation des objectifs généraux et particuliers de l'E.P.S, le choix de l'organisation des activités ainsi que la répartition du contenu du programme dans le temps du C.I au C.M.2 doivent refléter ces préoccupations.

D'ailleurs, l'école élémentaire dispose d'un programme succinct susceptible de mettre en oeuvre, par le truchement de l'E.P.S les préoccupations visées par l'institution en matière d'éducation.

D'autant plus que l'essentiel du contenu de l'éducation au primaire se trouve dans les habiletés, les démarches de pensée et les savoirs (être comme faire), il va sans dire qu'une programmation d'activités qui tient compte des besoins de l'âge et de l'intérêt des enfants s'avère incontournable.

D'après le Bulletin Officiel d'Information de l'Education Nationale(1987), ce programme ou « contenu-matière » présente un éventail détaillé de comportements et de savoirs à développer en E.P.S.

Ces directives nous dit le bulletin, déterminent des capacités et des démarches dont les élèves devraient pouvoir faire face à la fin d'une étape.

Les acquisitions sont toutefois à ordonner malgré la panoplie d'expériences à réaliser.

Le document souligne que, bien que les élèves puissent suggérer des thèmes de travail, le maître ne devrait pas tolérer le contact fortuit avec le milieu, mais il effectuera une sélection minutieuse des éléments qui réalisent de véritables situations d'apprentissage dans des activités organisées, contrôlées, évaluées.

Ces directives, constituent un guide précieux pour le maître dans son enseignement de l'E.P.S.

D'autre part, leur stratification en étapes traduit la nécessité de consolider les acquis, de les affiner afin qu'ils servent de prérequis aux nouveaux apprentissages.

Enfin, le bulletin affirme que les situations en E.P.S étant problématiques par essence, elles amènent les élèves à travailler en groupe, à s'accepter, à se contredire, à s'entraider. Les résultats deviennent le fruit d'une collaboration.

Tout compte fait, "le développement harmonieux du corps ,le contrôle de la motricité et de l'attention volontaire, la maîtrise de soi , le sens de l'effort gratuit, l'esprit de coopération au sein d'une équipe, le fair-play, sont des buts éducatifs dignes des meilleures écoles". Bastin (1966)

Cette réflexion, nous permet de dégager un certain nombre d'axes pour le moins exhaustifs, sur lesquels les objectifs généraux de l'E.P.S à l'élémentaire focalisent leur intérêt.

### 1.3— E.P.S et maîtrise des conduites motrices

A sa naissance l'enfant dispose d'un répertoire de conduites limité à quelques réflexes, en liaison avec la survie.

Le nouveau-né est en fait plus démuné que le petit de toute autre espèce animale.

Dans Revue de l'Education Physique (volume 28 du 4 décembre 1988), l'on annonce que ce dénuement des premiers jours représente paradoxalement la clef de sa richesse future.

C'est cette formidable disponibilité qu'il faudra préserver, en construisant un individu qui soit le maître conscient de ses conduites. En ce sens, l'enfant doit être capable au bout du compte;

- de percevoir chaque situation de quelque nature quelle soit, dans toute la palette de ses éléments et de ses structures;
- d'apporter à cette situation la réponse la plus appropriée par le jeu de son initiative personnelle.

L'éducation psychomotrice vise un tel but. Il s'agit de donner à l'enfant les moyens "neuro-effecteurs" nécessaires au traitement heureux d'un nombre de situations aussi élevé que possible.

Il appartient donc au système éducatif précise la revue:

- de développer ces structures neuro-effectrices nécessaires au traitement des situations: schéma corporel, structuration spatio-temporelle, latéralité, perceptions kinesthésiques, etc...
- d'exercer ces structures, lorsqu'elles ont éclos dans un ensemble de situations concrètes, de manière à les étayer et à en permettre un usage finement différencié.

Ce type d'enseignement s'impose dans la conjoncture la plus favorable, « la période sensible » comme dirait Maria Montessori (1936) c'est

à dire en considérant les rythmes biologiques et psychologiques liés à l'âge de l'enfant. On doit ainsi admettre que la période d'acquisition de schèmes non spécifiques, susceptibles donc d'être appliqués dans des situations diverses, s'étend sur l'enseignement pré-scolaire et sur la première partie de l'école élémentaire.

La revue précise, pour le compte de l'école primaire, que la période d'âge de huit à dix ans, constitue la charnière entre un type d'éducation visant à faire émerger les schèmes neuro-effecteurs et un type d'enseignement qui doit canaliser les schèmes acquis vers l'exercices de "praxies spécifiques".

Remarquons au passage que la nature des praxies futures n'est pas indifférente à la manière d'éduquer les schèmes. Chez l'homme, compte tenu du nombre important et de la variété des situations de son existence, il apparaît qu'un système d'enseignement à vocation éducative doit se préserver de toute spécialisation prématurée.

Le futur champion olympique souligne la revue, de même que ceux qui ne se distingueront jamais dans le sport de haut niveau, trouveront intérêt à exercer leurs schèmes neuro-moteurs dans un faisceau de praxies spécifiques abondant et très diversifié.

Dans une étude menée par la Direction Générale de l'Enseignement Primaire du Ministère de l'Education Nationale Belge, il a été démontré qu'un cinquième des enfants belges traversait toute leur scolarité fondamentale sans avoir eu la moindre ration d'E.P.S. Plus de la moitié n'en recevait qu'une partie prévue par les Instructions Officielles (I.O.) et une minorité seulement bénéficie des deux heures hebdomadaires d'Education Physique et sportive encore insignifiantes par rapport à leurs besoins.

A leur accès dans le cursus secondaire avec pour la plupart un retard scolaire déjà considérable, les jeunes belges présentent des carences motrices graves dont les séquelles seront définitives. L'importance de ce retard moteur imputable au système d'organisation scolaire a pu être démontrée par les études comparatives avec des enfants étrangers.

La conséquence d'un tel état de fait est une maladresse notoire de la population contrainte à évoluer dans un monde trépidant sans possession

d'outils psychomoteurs de base. Mais « cette maladresse n'est pas congénitale, elle est acquise, les risques de maladies et d'accidents qui en dérivent sont imputables à l'institution scolaire; ils grèvent lourdement le budget social ».

Ainsi la période de scolarité obligatoire constitue l'âge d'or pour tout développement psychomoteur. En dehors de cet âge tout est à jamais compromis.

#### **1.4— E.P.S et développement des facteurs organiques de l'acte moteur.**

D'après la revue de l'E.P., il s'agit du développement de tous les tissus sollicités dans le mouvement et le contrôle de ce développement tout au long de la scolarité de l'enfant.

Ce même document montre que ce développement se fait suivant quatre centres d'intérêts. C'est pour cela qu'il faut:

— agir sur la capacité de travail en anaérobie alactique et lactique, et en aérobie. Autrement dit se sont les notions de force, de résistance, d'endurance et de vitesse qu'il faut viser.

Il faut toutefois tenir compte de l'âge du sujet et de son type particulier de fibres, afin de pouvoir établir un dosage musculaire conséquent.

— solliciter avec les mêmes préoccupations, les fonctions cardio-vasculaires et respiratoires jusqu'à un niveau élevé d'intensité.

— Insister sur la notion de souplesse articulaire. C'est à dire que les articulations sollicitées dans le mouvement doivent acquérir l'amplitude nécessaire à l'exécution efficace de l'acte moteur.

— s'intéresser aussi et c'est capital, au développement du squelette. Car si le traitement des « paramorphismes pathologiques » n'est pas du ressort de l'éducateur, il n'en demeure pas moins que c'est l'enseignant averti qui devrait être le premier à déceler les anomalies squelettiques et à en aviser les parents.

La revue précise que « de telles affections sont imputables à la faiblesse ou à l'atonie des haubans musculaires qui entourent les structures anatomiques notamment au niveau de la colonne vertébrale ».

Malheureusement, la quantité insuffisante de la ration d'E.P.S à l'école primaire refuse la possibilité d'exercer une action efficace dans notre contexte

Abondant dans le même sens, Rigal ( 1992) qui reprend les travaux effectués par Harrow sur la classification des mouvements, estime que les capacités physiques constituent le quatrième niveau et englobent endurance, force, souplesse et agilité.

D'après lui les habiletés motrices qui constituent le cinquième niveau de classification sont en grande partie tributaires des possibilités fonctionnelles de l'individu. Aussi l'amélioration des capacités physiques restent-elles une des préoccupations majeures de l'éducation physique d'autant qu'elles visent le développement optimal de la personne

Ainsi, l'endurance musculaire et cardio-vasculaire, dépend de la capacité de l'organisme à produire un effort musculaire relativement important et soutenu pendant la plus longue durée possible. Elle s'appuie sur la facilité avec laquelle l'organisme utilise l'oxygène après l'avoir stocké.

Rigal explique que la force correspond à la tension exercée lors d'une contraction musculaire, et elle augmente avec l'entraînement.

La souplesse se définit selon lui, par une mobilité optimale des articulations soumises aux particularités musculaires et ligamentaires.

L'agilité enfin, est la capacité d'une personne à se déplacer le plus vite et le plus efficacement possible dans différentes directions.

### **1.5— E.P.S et Développement de la santé et des habitudes de vie.**

Belbenoit (1973) qui utilise de manière indifférenciée les notions de sport et d'éducation physique demande qu'on prenne le terme de sport dans

une acception assez large, sans en exclure d'autres activités physiques « Le sport apparaît comme la forme moderne de l'éducation physique ».

Aussi pose-t-il la santé comme un objectif majeur de l'éducation et le but ultime de l'E.P.S.

Dans la pratique dit-il, cela veut dire qu'il faut inscrire dans les horaires une dose suffisante d'activités physiques, leur forme important moins que leur quantité et leur intensité.

L'éducation physique et sportive, c'est d'abord une affaire d'hygiène valable aussi bien pour l'enfant que pour l'adulte. Il faut la préparer dès l'enfance.

Ce n'est qu'à l'école poursuit-il, « que l'on parviendra à inculquer des habitudes de la vie physique sans lesquelles un individu ne parviendra jamais à un équilibre parfait, car il n'existe pas de rattrapage pour ceux qui dans leur jeunesse ont complètement négligé les exercices d'entretien du corps».

Citant les déclarations du docteur Périe dans la brochure l'Equipe, Belbenoit écrit que près de 45% des adultes de plus de 45 ans sont actuellement des malades en puissance, pour n'avoir jamais éprouvé le besoin de respecter une hygiène diététique et pour avoir complètement délaissé la pratique des exercices physiques.

Dans le même sens, la revue de l'E.P. N° 28 du 4 Décembre 1988, nous apprend que la vie moderne expose les individus à un grand nombre de stimulations stressantes d'origines diverses qui mettent en péril la santé de l'individu. La notion de santé équivaut ici à la capacité de vivre ces situations sans que l'équilibre psychologique n'en soit troublé.

Par ailleurs, la capacité d'efforts s'articule autour de deux pôles:

- Un état organique qui reste stable malgré les sollicitations extérieures multiples.
- Une dynamisation affective telle que l'effort ne soit pas perçu comme une charge: c'est tout l'impact de la motivation, du goût de l'effort, du désir d'action dans tous les domaines.

Ainsi, le fait qu'une éducation physique et sportive soit de nature à exercer une influence bénéfique, indispensable et privilégiée paraît incontestable.

En effet, la revue nous le confirme quand elle affirme que le développement de "l'intelligence motrice" garantirait une efficacité dans l'effort conduisant à un rendement élevé et de qualité supérieure. La prise de conscience de ce rendement constitue précisément le facteur psychologique qui suscite le mieux cette dynamisation et cette stabilité psycho-somatique assurant les conditions de confort dans la vie quotidienne.

Dès lors pour remplir dignement sa mission, la structure scolaire ne peut nullement se décharger sur une quelconque autre structure sociale.

Il semblerait d'ailleurs que de l'âge de 7-8 ans jusqu'à la puberté, une pratique régulière des activités physiques et sportives, prépare pour l'avenir un cœur puissant, lent et efficace.

D'Amours (1988) et Renault (1989) affirment que, l'arrêt de toute activité physique qui coïncide généralement avec l'arrêt de la scolarité, entraînent de graves conséquences, car les capacités musculaires et cardio-respiratoires, vont progressivement se réduire avec l'âge.

La sédentarité ou l'inactivité physique, en plus des maladies déjà évoquées, expose d'avantage à l'angine de poitrine, aux infarctus, à l'hypertension artérielle...

Or, la pratique régulière d'activité physique tout au long de sa vie peut aider:

- à combattre efficacement l'obésité ou l'accumulation excessive de tissus adipeux;
- à freiner l'épidémie des maladies cardiaques;
- à éradiquer les tensions et stress dus à l'émotion excessive;
- à retarder les effets néfastes du vieillissement;
- à prévenir les troubles musculaires, ligamentaires, et les douleurs posturales;
- à prévenir le diabète sucré, l'hypertension artérielle.

## 1.6— E.P.S et stabilisation affective et caractérielle.

A ce propos, Belbenoit (1973) soutient que la pratique des sports enseigne à se servir de son corps, à le dominer et par ce processus, aide l'enfant à prendre confiance en lui et à se connaître lui-même.

Cet auteur qui emploie indifféremment éducation physique, sport, activités physiques et activités psychomotrices déclare que: la maturation psychomotrice n'est pas seulement une affaire d'exercices psychomoteurs, car l'élaboration du schéma corporel est sous la dépendance aussi bien de facteurs affectifs et sociaux, que de facteurs proprement neurologiques ou perceptifs.

Il affirme enfin que le développement moteur ne conditionne pas seulement la mise au point de l'outillage mental. Il fournit aussi matière à la connaissance de soi, à la formation du caractère et de la personnalité.

Là-dessus, le point de vue de la Revue Belge de l'E.P. en son numéro 28 du 4 Décembre 1988 est quelque peu acerbe à l'égard du système scolaire, des institutions extra-scolaires ou familiales.

En effet, elle relève que par sa directivité, par son "intellectualisme" outrancier, par ses contraintes, par la persistance d'une hiérarchisation paternaliste, par ses procédés grégaires, le système scolaire en vigueur, jure avec les lois propres au "paléo-cortex" c'est à dire la personnalité profonde. Sans compter les angoisses nées d'une incertitude pour l'avenir chez les jeunes surtout.

Par le mouvement, le jeu, les jeunes peuvent être canalisés vers la stabilité affective, la maîtrise de soi, le goût de l'effort, le désir de perfectionnement, l'estimation objective de la valeur de l'individu au sein du groupe, le fair-play .

Ces techniques et ces moyens nous dit la revue, présentent l'avantage de répondre à des besoins inscrits dans la nature même de l'enfant.

Par ailleurs, une étude menée par d'éminents professeurs Belges en 1987 a montré que le taux de suicide dans la tranche d'âge de 15 à 24 ans a doublé en l'espace de quelques années.

Phénomène déroutant que la pratique sportive très tôt installée chez les jeunes aurait pu juguler en partie, selon les conclusions de cette étude.

### 1.7— **E.P.S et éducation à la vie sociale.**

Il est affirmé dans *la revue de l'E.P n° 28* du 4 /12/ 1988, qu'il est bien acquis que la pratique des activités physiques sportives notamment, est riche de ressources en ce qu'elle est capable de conduire chaque individu, à la découverte de sa valeur intrinsèque dans un contexte collectif.

Le plateau d'E.P.S., représente ainsi un lieu privilégié pour observer les problèmes d'intégration et de communication sociale, que pose la vie au sein d'une équipe. Il offre aussi, un cadre pour assister les jeunes personnalités en butte à ces problèmes.

En effet, la vie quotidienne suppose des pré-requis sociaux de la même manière qu'elle repose sur des pré-requis physiques et intellectuels. Ces pré-requis sociaux ne sont pas innés, ils s'acquièrent progressivement et patiemment par l'éducation.

Georges Belbenoit (1973) s'inscrit en droite ligne dans cette opinion d'autant plus qu'il semble convaincu que l'éducation psychomotrice à l'école ne relève pas seulement d'une approche scientifique. « Elle est indissoluble d'un choix idéologique, philosophique, et politique ».

Aussi met-il en garde contre tout dérapage au moment de proposer ou de mettre en oeuvre un système concret, de peur surtout d'entériner la loi de la jungle.

Pour Mangane, Mbodj, Ndour, Sow (1990), les activités physiques et sportives forgent les cadres de la vie morale de l'homme en devenant notamment par:

- la capacité de discerner la signification morale des situations et des conduites;
- la prise de conscience de la part des contraintes et de la marge d'autonomie pour déterminer ses actions, les conséquences de ses actes;
- la mobilisation des ressources nécessaires pour vaincre ou surmonter les difficultés.

Les auteurs stipulent que l'enfant apprend à respecter les règles du groupe. Plus par solidarité, sens des responsabilités, que par contrainte, il assume pleinement son rôle au sein de l'équipe. Il accepte l'autre et s'exerce à l'écouter et à le comprendre.

Selon les auteurs, l'essentiel est d'amener les élèves à comprendre le sens et la portée de leurs actions, de l'effort personnel ou collectif.

Par ailleurs, l'initiation au civisme ou patriotisme, aux vertus et partant au sens de la devise peut trouver prétexte dans le nom d'une figure historique donnée à l'équipe.

### **1.8— Education physique et sportive et réussite scolaire.**

Il n'est pas aisé de balayer d'un coup des préjugés plusieurs fois séculaires d'une conception duelle de la nature humaine.

Nos contemporains dit la revue, accueillent avec surprise sinon avec réserve et méfiance l'hypothèse incroyable d'une relation possible entre l'éducation physique et le rendement scolaire.

A ce propos, Georges Bastin (1966) ne disait-il pas: «L'intellectuel a volontiers tendance à croire à l'antinomie cerveau-muscle, à l'opposition entre la tête et les jambes. C'est semble-t-il la croyance qui prévaut dans les milieux chargés d'établir les grilles horaires des enseignements primaire et secondaire».

A l'opposé de ces préjugés, Mangane, Mbodj, Ndour, Sow (1990) précisent que l'interdisciplinarité de l'E.P.S est bel et bien une réalité à l'école élémentaire.

Aussi affirment-ils que l'E.P.S favorise le déblocage de l'expression aussi bien gestuelle qu'orale.

Sur ce dernier point, ils montrent que la phase "critique" du P.C.M.E, après la proclamation des résultats, s'avère comme prétexte légitime pour l'expression spontanée, l'émission d'idées profondes à partir de situations intensément vécues par les élèves. Ces derniers apprennent ainsi à porter la contradiction, à s'initier à l'argumentation.

De ce point de vue, les situations tirées de la séance d'E.P.S peuvent concourir à l'enseignement de faits grammaticaux, de la conjugaison, du vocabulaire etc...

Par ailleurs disent ces auteurs, les intempéries qui commandent certaines attitudes et comportement des acteurs, les obstacles du terrain, les repères, les déplacements, les itinéraires et les parcours sont à mettre en relation étroite avec l'étude du milieu.

Le travail manuel et esthétique est présent dans les séances d'E.P.S quand il s'agit de tracer ou d'entretenir le terrain ou de confectionner un matériel à partir de l'exploitation de produits locaux.

Dans ses relations avec le calcul, l'E.P.S fait appel au système métrique, à la géométrie, à la numération, pour le traçage du terrain les formes d'évolution, etc.

Sur un autre registre, Rigal (1983), sur la base de travaux scientifiquement menés sur 128 enfants âgés de 6 à 9 ans, a pu établir une corrélation entre le développement psychomoteur de l'enfant et l'apprentissage des fondamentaux ( écriture, lecture, calcul ).

Les résultats de ces recherches ont prouvé que la rapidité du mouvement du poignet et la manipulation digitale montrent une relation plus stable avec la vitesse graphique.

Rigal affirme aussi que dans l'organisation temporelle, c'est la composante rythmique qui fait ressortir une relation constante avec la lecture.

Selon lui, elle provient de la capacité à différencier deux stimuli non identiques.

Le ton monotone adopté par certains enfants dans la lecture à haute voix, dénote l'absence d'accentuation liée à la présence de "temps forts" et de "temps faibles" à l'intérieur des mots ou des phrases, éléments caractérisés du rythme.

Rigal précise en ce qui concerne les mathématiques et le développement psychomoteur que l'acquisition et la conservation du nombre reposent en partie sur l'utilisation des doigts, en début d'apprentissage.

L'efficacité manuelle globale, à cet âge, montre une corrélation avec le rendement en mathématiques. Une habileté manuelle élevée associée à la manipulation d'objets, favorise le développement de notions utilisées en début de l'apprentissage des mathématiques.

Selon l'Auteur, l'organisation spatiale y intervient lorsque l'enfant joue à classer, ordonner, reconnaître, comparer des objets. Ces activités le conduisent à la numération et aux opérations arithmétiques de base par le jeu des ensembles.

L'Auteur affirme enfin qu'une relation existe à chaque âge entre les épreuves rythmiques et le rendement mathématique. Selon lui, dans la comparaison entre deux structures rythmiques, il faut établir une correspondance terme à terme entre les deux structures pour le nombre de frappes et pour l'intervalle entre deux frappes successives.

La Revue de l'EP n° 28 du 4/ 12/ 1988 parlant de l'acquisition des facteurs psychomoteurs supportant les apprentissages fondamentaux, nous fait savoir que pour écrire, lire, calculer, il faut pouvoir produire un acte moteur très finement différencié; il faut également maîtriser les relations spatiales et temporelles propres au graphisme, à la lecture ou au calcul et être capable de se situer par rapport au produit confectionné.

En terme d'éducation physique, il faut donc que l'enfant aborde les techniques scolaires fondamentales avec les outils neuro-moteurs indispensables:



- autonomie des coordinations neuro-musculaires;
- maîtrise du schéma corporel;
- conscience des perceptions kinesthésiques;
- capacité d'organisation dans le temps et dans l'espace dont le rythme et la latéralisation constituent des aspects particuliers

Et comme pour convaincre les plus sceptiques, le Revue de l'EP sus-mentionnée affirme qu'il est désormais établi que le développement de ces outils neuro-moteurs n'est pas lié à la maturation de l'espèce (comme la poussée des dents par exemple).

L'enseignement réservé aux dyslexiques a en fait prouvé que le développement de ces outils neuro-moteurs procède essentiellement des stimulations provoquées par le milieu au moment favorable. C'est à dire, à leur éclosion.

Dans le même ordre d'idée, Belbenoit (1973 ) parlant des enfants inaptes à la lecture soutient que ceux-ci ont du mal à apprendre à lire parce qu'ils distinguent mal leur droite de leur gauche, qu'ils n'ont pas une conscience assez claire de leur corps, qu'ils se situent et s'orientent mal dans l'espace.

Aussi affirme-t-il que ce n'est pas en multipliant les exercices de lecture qu'on les fera progresser mais en les aidant à élaborer leur "schéma corporel" sur lequel se construisent toutes les conduites motrices. Et il ajoute l'écriture, la lecture, mais aussi le langage oral au nombre de ces conduites motrices.

### **1.9— L'E.P.S dans le contexte de l'école élémentaire en Afrique.**

La communication à la XIII ème session ordinaire de la C.O.N.F.E.J.E.S - Paris, Janvier 1983, sur le thème " Développement de l'E.P.S des jeunes d'âge primaire tant sur le plan scolaire qu'extra-scolaire", faisait état de la problématique des A.P.S en Afrique d'une manière générale, mais aussi de l'E.P.S en milieux d'éducation dans les pays membres de la conférence des Ministres de la jeunesse et des Sports des pays d'expression française ( C.O.N.F.E.J.E.S).

D'après cette communication, les activités physiques et sportives demeurant une activité culturelle et sociale signifiante; leur reconnaissance comme un "sous-système social potentiel" dans leur pratique et leur manifestation, indiquait une réflexion sur l'adéquation de leur orientation actuelle avec les particularismes institutionnels, culturels, socio-économiques des états africains.

Le constat opéré lors du congrès de Monastir (Tunisie) sur le thème "stratégies de développement des A.P.S dans les pays en voie de développement" , était celui de l'inadéquation du modèle de développement des A.P.S en Afrique. Inadéquation relevée tant au niveau des structures, qu'à celui des programmes, contenus et finalités des activités physiques sportives.

En effet, les modèles inspirés des sociétés occidentales, juraient d'avec les réalités historiques, culturelles, socio-économiques de nos jeunes états.

Ainsi, la C.O.N.F.E.J.E.S, par le biais de séminaires et de colloques, devait promouvoir l'élaboration d'une étude prospective de renouvellement de l'enseignement de l'E.P.S " en milieu d'éducation ".

C'est ainsi que d'assises en assises, l'ampleur et la nature des difficultés rencontrées dans l'effort d'intégration et le développement de l'E.P.S. dans l'espace scolaire, ainsi que des politiques et des pratiques nationales au regard du rôle de l'E.P.S. dans l'éducation globale furent dégagées.

Les difficultés identifiées et la volonté réaffirmée de les résorber en faisant accéder l'E.P.S à ses dimensions éducative et culturelle impliquait, d'après le document:

- l'amélioration des équipements et des moyens matériels concourant à sa pratique;
- la formation initiale des instituteurs en pédagogie de l'éducation physique et sportive;
- l'adéquation des programmes et des horaires;

- l'information et la documentation des instituteurs et du corps de contrôle de l'éducation nationale;
- l'évaluation des actions entreprises et le développement d'une recherche en pédagogie appliquée des conduites motrices;
- l'instauration et la dynamisation de structures de concertation et de coopération entre les administrations et instituts de formation concernées;
- le renforcement des dispositions réglementaires et institutionnelles afférentes à l'organisation, la gestion et la pratique de la discipline en "milieu d'éducation".

### **1.10— L'E.P.S. dans le contexte de l'école élémentaire sénégalaise.**

Au Sénégal, au sortir des Etats Généraux de l'éducation et de la formation, et au terme de deux décennies d'une pratique pédagogique des activités physiques à l'école élémentaire, des constats ont été faits sur la situation scolaire.

Aussi des perspectives à moyen et long termes ont été dégagées. Ces constats et perspectives concernent un certain nombre de variables importants de l'enseignement de l'EPS.

#### **1.10.1— Au niveau de la politique éducative**

Le projet de communication stipule que les déclarations d'intention de politique éducative reconnaissent à l'éducation physique et sportive un rôle spécifique dans l'éducation et la formation.

Il note cependant que des écarts existent entre les objectifs désignés et exprimés dans les différents textes en vigueur et l'état de développement du service public des activités physiques et sportives.

L'adoption imminente à l'époque par le parlement, d'un projet de loi se caractérisant par un dispositif mieux approprié à l'environnement national et aux sensibilités locales devait signifier, pour l'ensemble des structures impliquées, l'acquisition d'un instrument juridique à la mesure des ambitions réelles de développement des A.P.S au Sénégal. Cela devrait être, la concrétisation par notre pays, d'une des recommandations de la

C.O.N.F.E.J.E.S notamment lors du colloque de Brazzaville ( septembre 1982) pour une charte de l'E.P.S en milieux d'éducation.

#### 1.10.2— AU niveau des structures et du personnel

La communication à la conférence de Paris affirme que l'enseignement élémentaire demeurant sous tutelle du Ministère de l'Education Nationale (M.E.N), l'administration de l'E.P.S incombe à la même structure:

- à l'échelon national par le biais de la Direction de l'Enseignement élémentaire ( D.I.R.E.E );
- à l'échelon régional et départemental par celui des inspections régionales ( I.R.E.E ) et départementales ( I.D.E.E ), puis des directions d'écoles.

En vertu du principe sacro-saint de l'unicité du maître et de sa polyvalence dans toutes les disciplines éducatives à l'école primaire, l'enseignement de l'E.P.S, nous dit le communiqué, relève de la compétence de l'instituteur. En effet de celui-ci revêt trois formes:

- La formation d'élèves-instituteurs recrutés par voie de concours et titulaires du diplôme de fin d'études moyennes (D.F.E.M , actuel Brevet de fin d'Etudes Moyennes) et qui reçoivent une formation professionnelle dans les écoles Normales régionales pendant quatre années (4);
- celles des élèves-instituteurs recrutés par voie de concours et titulaires du D.F.E.M et qui font l'objet d'une formation professionnelle accélérée dans les Centres de Formation Pédagogique (C.F.P) pendant une année scolaire;
- celle enfin des élèves-instituteurs recrutés par voie de concours et titulaires du baccalauréat et qui reçoivent une formation professionnelle accélérée dans le Centre de Formation Pédagogique Spécial (C.F.P.S) pendant une année scolaire également.

Dans les écoles normales régionales, la formation en pédagogie de l'E.P.S y est assurée par un professeur certifié d'E.P.S, selon les horaires hebdomadaire suivant: trois heures en première, deuxième et troisième année, quatre (4) heures pendant la dernière année.

Au C.F.P.S et dans les C.F.P. le contenu de formation, dispensé par un enseignant d'E.P.S, consistera en un condensé du programme des écoles normales.

Toutefois, Coly(1983) constate une sorte d'affrontement entre formateurs théoriques et praticiens.Ces derniers n'étant autres que les "maîtres d'application", chargés d'encadrer les élèves-maîtres.

Les uns comme les autres se targuant d'être plus utiles au stagiaire,l'élève-maître se voit perturbé dans le processus d'acquisition et d'apprentissage.Se demandant enfin sur quelle tendance faut-il bâtir sa conduite.

D'après lui, ce fait semble plus perceptible dans le cadre de l'enseignement de l'E.P.S où la méthode exigée et enseignée au centre de formation,est encore durement concurrencée par l'hébertisme traditionnel dont font usage la plupart des maîtres d'application.

La formation continue de ce personnel se fait par la tenue des journées d'information, en lieu et place des conférences pédagogiques hebdomadaires instituées auprès des circonscriptions académiques.

Les conseillers pédagogiques d'E.P.S pour le primaire appartenant à l'administration de la jeunesse et des sports ou assurent l'animation pédagogique.

Le nombre de ces conseillers pédagogiques s'avérant insuffisant, il était question à l'époque d'élaborer un projet de détachement d'instituteurs se distinguant dans cette discipline à ses fonctions.

### **1.10.3— Au niveau des programmes et contenus**

L'institutionnalisation de l'E.P.S à l'école primaire relève de deux textes officiels:

— la loi d'orientation de l'éducation nationale ( loi n° 71-36 du 3 juin 1971 ) remplacée par la loi n° 91-22 du 16 février 1991.

— le décret 79-1165 du 20 décembre 1979 (fixant les modalités d'application de la loi pour l'enseignement élémentaire).

Le mérite premier de la loi d'orientation précise le projet de communication à la 13<sup>ème</sup> session de la C.O.N.F.E.J.E.S, réside dans le fait qu'elle constitue un précédent depuis notre indépendance.

En l'adoptant, les autorités se sont engagées à réformer la globalité de l'école sénégalaise dans ses principes, ses objectifs, dans ses finalités et dans ses structures, dans les contenus de ses programmes et de ses horaires.

Le Bulletin d'information de l'éducation nationale (1987) déclarait à ce propos que l'Education nationale sénégalaise désormais se proclame laïque et démocratique. Elle se veut "une éducation africaine prenant source dans les réalités africaines et aspirant ainsi à l'épanouissement des valeurs culturelles de notre continent. Elle intègre les valeurs de civilisation universelle et s'inscrit en droite ligne dans les courants du monde moderne".

Le décret 79-1165 du 20 Décembre 1979, décret d'application de la loi d'orientation, rendait obligatoire la pratique de l'E.P.S par le procédé de compétition multiple par équipes (P.C.M.E) à l'école élémentaire.

Cette pratique de l'E.P.S au primaire avait été préconisée par les Instructions Officielles (I.O) contenues dans la circulaire 00042 du 16 mars 1973.

Ce décret, définit en ses annexes les orientations et les objectifs de l'E.P.S à l'école élémentaire, en précisant les horaires, les catégories d'âge et de classe ainsi que les moyens pédagogiques.

Relevant dans son préambule le marginalisme de l'E.P.S à l'école, il se révèle « un dispositif opérationnel lui conférant une place acceptable dans l'éducation nationale ». En terme de programme, ce dispositif implique l'enseignement:

- de la gymnastique de maintien ou éducation posturale;
- de la gymnastique élémentaire;
- de la pratique de gestes naturels, de jeux et des sports collectifs.

Cet enseignement s'effectuera du cours d'initiation (C.I) aux cours moyens deuxième année (C.M.2).

D'après les objectifs pédagogiques définies par les programmes et instructions officielles, à partir de huit ans, le sport constituera un élément important dans le processus d'éducation surtout s'il vise le raffermissement des qualités de caractère, de coopération, du sens de la solidarité et du goût de l'effort.

L'E.P.S à l'école élémentaire revêtira la forme d'une initiation sportive. La forme jouée doit être privilégiée donc vivement recommandée. Il s'agira aussi bien dans la forme que dans les règles et la durée d'adapter les jeux sportifs à l'âge des enfants.

La pratique successive de tous les sports inscrits au programme évitera ainsi toute forme de spécialisation précoce.

Dans le cas d'espèce, le moyen pédagogique utilisé sera le P.C.M.E. La circulaire interministérielle n° 00042 du 16 mai 1973 en fournit une explication détaillée quant à l'organisation de la classe et l'exécution des séances d'E.P.S.

Pour les six-huit ans, les programmes et Instructions Officielles (I.O) précisent dans leurs objectifs pédagogiques que l'emphase doit être mise sur la dimension ludique et esthétique, par l'utilisation de jeux spontanés surtout.

En effet pour les enfants de cet âge ni l'initiation sportive, ni les grands jeux préparatoires aux sports collectifs ne sont recommandés.

L'essentiel de l'éducation physique des enfants se fera autour d'exercices d'ordre et de débrouillardise, de petits jeux sensoriels et moteurs simples.

La raison est que, chez les enfants de cet âge, les capacités physiques et physiologiques sont immatures et les liaisons neuro-effectrices mal définies. Par ailleurs, la notion d'équipe ne recouvre pour eux aucun intérêt.

Ainsi la communication déclare que ces I.O. demeurent un acquis puisqu'elles précisent la place de l'E.P.S. dans le cadre général de l'éducation, ses principaux objectifs, ses horaires, ses moyens. En effet, elles constituent un cadre juridique et constitutionnel à l'organisation et à l'enseignement de cette discipline, notamment à l'école élémentaire.

Elle fait remarquer par ailleurs que, les I.O. en faisant fi de toute référence prononcée par rapport aux « activités ludo-motrices de tradition » ou jeux traditionnels se révèlent éloignées, quant au fond, à certaines directives de la loi d'orientation

Par conséquent, à l'effet de pallier à cette carence, elle recommande des négociations entre les administrations concernées et une réflexion permanente des enseignants lors des journées pédagogiques nationales et régionales

L'obstacle premier au développement de l'E.P.S. des jeunes d'âge primaire, est selon cette communication d'ordre matériel puis infrastructurel.

Elle indique que d'importantes directions d'action furent dégagées au cours de la troisième séance de travail du comité de concertation entre le Secrétariat de la Jeunesse et des Sports et le Ministère de l'Education Nationale, dans le but de résorber le déficit en installations et infrastructures sportives scolaires.

#### 1.10.4— **Au niveau des études et recherches.**

D'après la communication, « elles sont embryonnaires et s'inscrivent dans la mouvance générale de la recherche d'une adéquation de nos structures modernes à l'essence de notre temps » .

Elle montre que: «Le but visé dans ces études et recherches procède d'un souci d'enculturation de l'enfant sénégalais par le biais d'une éducation ludo-culturelle en tentant de valoriser dans les programmes et contenus d'E.P.S., les activités ludo-motrices de tradition».

En effet, la pesée des facteurs socio-culturels sur les pratiques corporelles est attestée par les travaux les plus autorisés en sciences de l'action motrice Mbodj (1981)

Celui-ci en est d'ailleurs arrivé à la conclusion selon laquelle, la seule prise en compte du sport ne peut permettre d'atteindre l'ensemble des objectifs fixés pour l'éducation des conduites motrices.

Le travail mené sur le terrain au Sénégal lui a pemi d'amorçer une tentative de théorisation des phénomènes ludo-moteurs.

Ainsi, grace à l'apport des sciences humaines, Mbodj a pu montrer que les jeux traditionnels, traités et analysés peuvent constituer un moyen précieux, susceptible d'atteindre une bonne partie des objectifs poursuivis par l'éducation des enfants.

Sa conviction est qu'on ne peut procéder valablement à une recherche sur l'action motrice, sans prendre les faits de culture en considération.

Dès lors, la finalité de l'E.P.S pour lui, ne saurait se résumer à la seule mise sur pied des équipes nationales sportives, mais doit tendre vers la construction de la personnalité et de la socialité des enfants.

C'est pourquoi entre autres souhaits Mbodj formule que les maîtres d'écoles primaires contribuent à la redécouverte de nos jeux et à leur utilisation dans les séances d'éducation motrice, "pour que renaisse et se perpétue la culture ludique".

D'ailleurs, la conviction de l'enracinement social de la motricité suscite une interrogation sceptique quant à la suprématie éducative des jeux de fédérations sur les jeux traditionnels.

La communication soutient que dès lors, l'entreprise amorcée s'inscrit dans une dynamique de réincarnation de ces pratiques corporelles vouées aux gémonies, qui fournissent l'objet d'une contribution de l'E.P.S. à la revendication proclamée d'une identité culturelle.

**1.10.5— Au niveau des activités contrôlées par l'Union  
des Associations Sportives Scolaires et Universitaires  
(U.A.S.S.U).**

Pour la communication, cette union à laquelle les écoles, même du primaire sont tenues d'être affiliées, organise des compétitions qui connaissent une vitalité diverse selon les localités et leurs caractéristiques infrastructurelles notamment.

Cependant, l'acceptation du fait sportif en tant que moyen privilégié d'éducation, induit au fil des années, une amélioration constante de l'institution sportive scolaire au niveau de l'accroissement des effectifs, des disciplines pratiquées et des structures d'encadrement et d'animation.

Le handicap majeur est représenté par la modicité des moyens financiers consacrés à l'exécution des calendriers et programmes d'activités dans ce secteur.

**1.10.6— Au niveau des moyens: infrastructures et matériels.**

La Communication montre qu'en ce domaine, la pénurie demeure préoccupante et revêt deux formes selon que l'école se situe en zone urbaine ou en zone rurale:

— **en zone urbaine**, le phénomène d'extension des villes et sa conséquence d'urbanisation entraîne l'hypothèque d'espaces de jeux à proximité des écoles, d'où un enclavement de bon nombre de ces institutions, préjudiciables à l'organisation et à la pratique de l'EPS;

— **en zone rurale** (et suburbain), les terrains vagues favorables à l'implantation d'aires de jeux existent. C'est au niveau de l'équipement de ces terrains vagues et de la dotation en matériels didactiques que se situent les difficultés.

Il existe au Sénégal, comme dans tous les pays de la conférence, un patrimoine "ludo-culturel" qui, par sa richesse éducative et fonctionnelle, permettrait d'assurer l'éducation de la motricité des enfants.

Il y a lieu, toutefois, de préciser que ces jeux doivent faire l'objet d'une sélection rigoureuse, afin de mettre en relief leur véritable caractère éducatif.

L'option fondamentale de notre pays indique pour le secteur de l'E.P.S., la réalisation d'une synthèse entre le sport dont l'universalité et le potentiel éducatif sont reconnus, et les jeux de traditions nationaux et étrangers.

Au plan pratique, le processus déjà amorcé se traduit par des expériences isolées de jeux traditionnels dans l'enseignement de l'E.P.S. (Mangane, Mbodj, Ndour, Sow, 1990).

#### **1.10.7- Au niveau du statut de l'E.P.S. et de sa gestion à l'école.**

Dans une étude préparatoire à la mission d'inspection de la C.O.N.F.E.J.E.S du 27 mars 1984 à Dakar et ayant fait l'objet d'un rapport sur le thème « Analyse de l'insuffisance d'application des instructions officielles relatives à l'enseignement de l'E.P.S à l'école élémentaire », une objectivation a été effectuée sur les structures administratives, les contenus et méthodes d'enseignement, les attitudes des enseignants, des élèves et de leurs parents, des moyens et enfin de la formation.

S'agissant des structures administratives, la gestion et l'administration de l'éducation physique par deux tutelles différentes engendrent de nombreuses difficultés.

Le Ministère de l'Education Nationale et celui de la Jeunesse et des Sport ont trop souvent travaillé séparément au lieu de conjuguer leurs efforts.

Cette situation a eu pour conséquence fâcheuse le manque d'implication de tous les agents commis au développement de l'enseignement de l'E.P.S.

Les instituteurs ne se sentent pas liés par les instructions du Ministère de la Jeunesse et des Sports bien que reconnaissant la compétence de ce dernier dans l'enseignement de cette discipline.

Le rapport précise que les agents de la jeunesse et des sports qui interviennent dans le secteur de l'assistance pédagogique des instituteurs sont non seulement en nombre insignifiant mais, ceux à qui ils destinent leur message affichent une imperméabilité telle qu'ils finissent par se décourager.

Ces contenus et ces méthodes sont liés aux finalités et aux objectifs assignés à l'enseignement de l'E.P.S à l'école élémentaire ( conf. décret n° 79 - 1165 du 20 - 12- 1979 portant organisation de l'enseignement élémentaire ).

Force est de constater dit le rapport que malgré l'effort de définition d'objectifs et d'application de méthodes très simples, l'enseignement de l'E.P.S est toujours à la recherche d'une nouvelle voie.

Le rapport précise que le troisième élément sur lequel l'enseignement de l'E.P.S à l'école primaire bute, repose principalement sur un certain état d'esprit.

En règle générale, l'éducation physique n'a pas bonne presse auprès de la majorité de la population. On la considère plus comme une matière à distraire et à amuser les enfants, plutôt que comme une matière entrant réellement dans l'éducation du jeune sénégalais.

De tels propos ont été corroborés par Mangane, Mbodj, Ndour et Sow (1990) qui déclarent que dans le contexte sénégalais, l'éducation physique et sportive, c'est « la bouteille à encre » et que le fait est de notoriété publique.

Selon les auteurs, l'imagerie populaire ne voit dans l'E.P.S qu'amusements voués à dorer le séjour scolaire aux cancre, voire à occulter les carences pédagogiques du maître.

Et fait très important, l'institution scolaire en cautionnant un tel préjugé par le fait qu'elle accorde peu d'importance à l'E.P.S, conforte le manque de considération qu'ont les instituteurs à l'égard de cette discipline, tout comme les parents, voire les administrateurs du système scolaire.

Cette absence de considération se manifeste par la marginalisation de l'E.P.S pour les uns et par son rejet pour les autres.

Selon le rapport, l'illustration en est donnée par la substitution des cours d'E.P.S. par ceux de calcul ou de vocabulaire, par les interdictions à s'adonner aux sports de peur de négliger les études, par le faible pourcentage d'inspections de séances d'E.P.S.

C'est ainsi que pour Gaye(1981), l'urgence est de définir une stratégie pour sortir l'éducation physique et sportive de sa léthargie.

Selon lui, ni les vœux pieux du législateur, ni la richesse des programmes proposés par les différentes méthodes, ne résoudront les problèmes.

C'est une reconversion des mentalités au niveau des enseignants qui s'impose. Car quelque soit la méthode employée dit-il, si l'enseignant ne possède pas les éléments fondamentaux, son action éducative restera toujours limitée.

S'agissant de la formation des maîtres en pédagogie de l'E.P.S, le rapport précise que la généralisation de l'affectation des professeurs dans les écoles de formation est chose faite. Ce qu'il y a lieu de souligner toutefois, c'est l'insuffisance de l'assistance et surtout de l'information en E.P.S par ceux qui sont chargés de cette mission;

Ce fut là, le prétexte d'un aveu d'incompétence pour beaucoup d'instituteurs surtout avec l'introduction de la méthode sportive. Ceci a pour conséquence l'inobservation des instructions en la matière.

Quant aux moyens, le rapport dénonce leur inexistence et soutient qu'ils ont été à l'origine du délaissement quasi total de l'enseignement de l'E.P.S à l'élémentaire. Il s'ajoute à cela que les plans d'urbanisme n'ont pas partout prévu des espaces de travail que ce soit dans l'enceinte ou à proximité des établissements scolaires.

Ainsi toute politique de relance de l'E.P.S à l'école élémentaire doit s'atteler à trouver les réponses adéquates à ces difficultés énumérées.

Cependant, en dehors des considérations et des difficultés jusque-là énumérées sur la situation de l'E.P.S à l'école élémentaire, l'actualité nous commande de dégager un certain nombre de constats. Constats relatifs à l'introduction de la journée continue notamment dans le secteur de l'école élémentaire publique.

L'introduction de cette mesure par la circulaire du 2 octobre 1991 et ayant pour objet l'emploi du temps des classes dans le cadre de la journée continue, étale la semaine studieuse du lundi au vendredi sans interruption.

Les classes débutent à 8 heures et prennent fin à 13 heures. Les enfants bénéficient chaque jour de classe de récréation de 30 minutes entre 10h30 minutes et 11h.

L'E.P.S s'est ainsi vu octroyer:

- au C.I ( à partir du premier mois de la rentrée des classes ) deux séances de 30 minutes chacune le lundi et le vendredi à partir de 8h; au second mois, l'E.P.S perd définitivement ses 30 minutes du vendredi. Notons que le C.I au deuxième mois et le C.P sont régis par le même emploi du temps;
- au C.E.1 30 minutes d'E.P.S sont offertes le mercredi à partir de 8h contre 1h45 minutes dans l'ancien emploi du temps. Soit un déficit horaire criard de 1h15 minutes;
- au C.E.2 le manque à gagner horaire est de 1h par rapport à l'ancien emploi du temps. Soit présentement 45 mn hebdomadaire d'E.P.S dispensées le lundi matin;
- Il en est de même au C.M.1 et au C.M.2 qui ont chacun en ce qui le concerne 45mn hebdomadaire d'E.P.S le lundi matin, respectivement à partir de 8h pour le C.M.1 et 8h15mn pour le C.M.2.

La circulaire précise dans son préambule que le déficit horaire dans le cadre général par rapport à la situation antérieure s'élève à 3h15mn. Il a donc fallu réduire les horaires de certaines disciplines.

On peut remarquer au passage que les horaires du français (expression orale, expression écrite, grammaire, orthographe, vocabulaire, lecture) et du calcul ont été maintenus.

Les réductions ont porté essentiellement sur les horaires de l'éducation physique, l'éducation musicale, l'éducation artistique...etc, et selon le M.E.N « sans en diminuer le poids pédagogique réel ».

Si l'on tient compte de certains faits manifestes notamment dans les écoles élémentaires de la région de Dakar où on peut noter :

- Quand elles existent, l'exiguïté des espaces de jeux dans la majorité des écoles;
- l'existence dans la plupart des écoles de classes doubles (deux C.I., deux C.P et ainsi de suite),
- les effectifs pléthoriques dans les classes.

En plus de la standardisation des emplois du temps pour toutes les écoles du pays, il apparait un phénomène tout à fait curieux.

En effet une confrontation des emplois du temps des classes de C.M.1 et C.M.2, montre que dans ces deux classes l'E.P.S est dispensée le vendredi et dure 45mn dans chacune d'elles.

Cette situation pour peu que l'enseignement de cette discipline soit respectée par toutes les classes peut poser problème (dans la région de Dakar notamment).

Ainsi, à l'heure de la séance d'E.P.S à 8h, non seulement deux classes au C.M.2 peuvent se disputer l'espace de jeux, mais 15mn après les deux autres classes du C.M.1 peuvent se présenter à ce terrain.

Cet exemple n'est d'ailleurs pas le seul à l'école primaire. Nous le trouvons entre le C.I au deuxième mois et le CP. Toutes proportions gardées

cependant, puisqu'il s'agit de classes où l'éducation physique peut ne pas occuper de grands espaces, on y parle plutôt d'éducation psychomotrice.

Cette discipline de par la configuration de certains exercices peut être une activité intra-muros, pouvant se dérouler au sein même de la classe

Outre les réductions sur les horaires de l'E.P.S, de tels dérapages de la part du législateur ne sont pas pour faciliter l'enseignement de cette discipline, ni même pour redorer son blason dans le paysage scolaire de l'élémentaire.

Ces manquements procèdent non seulement d'une ignorance des principes biologiques, psychologiques, pédagogiques à respecter, mais aussi d'une méconnaissance des changements et évolutions de l'environnement scolaire particulièrement dans les zones urbaines.

Le peu de considération vis à vis de l'E.P.S à l'école élémentaire, eu égard aux horaires insignifiants qui lui sont allouées, contribue à installer des habitudes de vie nocives pour le futur adulte que l'enfant est appelé à devenir.

Les emplois du temps stéréotypés, imposés ou induits par la réglementation scolaire ont leur part de responsabilité dans cet état de fait.

Chaque établissement compte tenu de ses réalités propres et de l'environnement qui le caractérise au plan climatique et infrastructurel surtout, doit pouvoir disposer d'une autonomie réelle dans l'élaboration de l'emploi du temps.

Le législateur ne devrait en fait se limiter qu'à fixer le contrat de travail c'est à dire que l'essentiel pour l'élève est de bénéficier en fin d'année de l'intégralité du temps voulu à l'assimilation des enseignements.

## Chapitre II **METHODOLOGIE**

### **2.1 – Les sujets**

#### **2.1.1 – Le nombre**

L'enquête a été réalisée sur un échantillon de 206 enseignants tout sexe confondu en service dans les différentes écoles primaires élémentaires de la région de Dakar.

Cet échantillon, est composé de 103 institutrices et de 103 instituteurs.

#### **2.1.2 – La sélection**

##### **2.1.2.1 – Les écoles**

31 écoles ont été visitées, compte non tenu de leurs pré-dispositions à l'enseignement de l'E.P.S. C'est à dire que nous ne nous sommes nullement intéressés aux équipements, infrastructures et matériels dont disposent l'établissement pour l'enseignement de cette discipline.

Une lettre signée par le directeur de l'I.N.S.E.P.S a été adressée aux différents directeurs d'écoles primaires, dans le but de nous permettre et de nous faciliter la distribution et le ramassage du questionnaire auprès des enseignants en service dans les établissements qu'ils dirigent.

##### **2.1.2.2 – Les sujets**

Seuls les enseignants titulaires de classes ont été visés. Le personnel suppléant et les directeurs déchargés n'étant pas concernés par l'enquête pour deux raisons:

— la crainte de retrouver le même enseignant dans un autre établissement;

— la probabilité que le suppléant ou le chef d'établissement non titulaire de classe ne puisse répondre de manière très précise à certaines questions.

Ces enseignants ont été choisis au hasard sans distinction de sexe . Les 103 enseignants qui composent l'un et l'autre des groupes ne relève que du hasard.

L'enquête a été menée dans les seuls établissements de la région de Dakar, du fait des contraintes de temps et des moyens limités dont nous disposions, pour pouvoir étendre notre étude à d'autres régions.

## 2.2— L'instrument de collecte

Un questionnaire a été élaboré dans le but de recueillir le maximum d'informations de la part des enseignants, en ce qui concerne la situation de l'éducation physique et sportive à l'école primaire.

Il s'agit de déterminer la perception que ceux-ci ont de cette discipline, de connaître la manière dont ils vivent l'enseignement de l'E.P.S et d'avoir un aperçu sur la nature des difficultés liées à sa pédagogie s'il ya lieu.

A cet effet, deux types de questions ont été retenues:

- quelques questions à réponse unique (oui-non)
- des questions faisant référence à l'échelle de Lickert à cinq (5) points.

Ces questions sont le plus souvent complétées par une question ouverte permettant au répondant de préciser ou d'explicitier son opinion.

Le type de questions bâties sous le modèle de l'échelle de Lickert, comporte dans notre cas, une série d'énoncés allant de « très important » à « pas du tout important » ou de « très satisfait » à « très insatisfait » en passant par les étapes « important - assez important - peu important - ou satisfait - assez satisfait - insatisfait » ( cf. annexe... ).

D'après Nadeau cité par Sané (1988) l'échelle de Lickert est l'une des techniques dont font usage les chercheurs en éducation notamment, pour déterminer les opinions, les intérêts, les croyances, les réactions des sujets par rapport à une réalité donnée.

Le répondant, doit ainsi exprimer son sentiment en cochant un des énoncés correspondant le mieux à son opinion.

### 2.2.1 – Elaboration du questionnaire

Le questionnaire comprend trois parties:

- Sur l'en-tête c'est à dire la première partie, nous avons précisé l'objet de notre étude.
- La deuxième concerne les renseignements sur le sujet cible (le sexe, le grade, la date d'entrée en fonction, le cours tenu, l'effectif de la classe).
- La dernière partie enfin, comporte les différents types de questions (questions à réponse unique, échelle de Lickert , questions ouvertes).

### 2.2.2 – Validation

« Un instrument est valide, quand il mesure effectivement ce qu'il prétend mesurer » Godbout (1987).

Pour tester leur validité, quinze (15) questionnaires ont été administrés dans un seul établissement de la place.

Nous nous sommes retrouvés au bout du compte avec neuf (9) répondants du sexe masculin, et six (6) du sexe féminin.

Les réponses aux questions posées ont montré que le contenu était compris par les enseignants. En plus, tout le monde était d'accord que ces questions permettaient de faire le point de la situation. Nous en avons donc déduit que le questionnaire est valide et pouvait par conséquent être administré à notre population cible.

## 2.3 – La collecte des données

D'un commun accord avec le chef d'établissement scolaire, nous revenions au plus tard une semaine après la distribution, pour récupérer les questionnaires.

Etant donné que pour nous, l'important était de répondre à toutes les questions en toute objectivité selon son propre point de vue, nous avons tenu à préciser aux enseignants qu'aucune réponse n'est à occulter. Nous leur avons aussi garanti le caractère anonyme et confidentiel des réponses.

Il faut dire que bien des difficultés se sont posées au niveau de la récupération malgré la célérité dont on fait montre la plupart des directeurs.

Les questionnaires distribués n'ont été récupérés intégralement que dans trois établissements. Il y a eu des pertes dans les vingt huit autres.

La raison est que certains enseignants oubliant leur imprimé à la maison, d'autres prétendaient n'avoir pas eu le temps de le remplir, s'ils ne le perdaient pas le plus simplement du monde. Cela nous obligeait à revenir plusieurs fois dans leur établissement et le plus souvent vainement.

En tout cas, nous nous gardions d'en distribuer d'autres à ceux qui ne s'étaient pas manifestés.

Dès qu'un imprimé était récupéré, nous vérifiions séance tenante les réponses aux questions. Si des omissions se révélaient çà et là, nous renvoyions le questionnaire au concerné pour le compléter.

## 2.4 – Le traitement des données

Nous avons dans un premier temps séparé les répondants selon leur sexe.

Dans un second temps, pour chaque sexe, nous avons réparti les enseignants selon qu'ils font pratiquer ou non l'E.P.S à leurs élèves.

Dans l'exploitation des réponses fournies par les enseignants, en ce qui concerne les questions fermées, après dépouillement et après avoir établi les totaux, nous avons procédé aux calculs de pourcentages.

Pour les réponses aux questions ouvertes, nous nous sommes basés sur la diversité des réponses des enseignants, pour déterminer les catégories de réponses, et procéder ainsi aux calculs des pourcentages de ces catégories.

Qu'il s'agisse des réponses aux questions fermées ou ouvertes, les répondants ont toujours été considérés selon leur sexe.

Mais dans certains cas, nous n'avons pas tenu compte du fait qu'ils dispensent ou non le cours d'E.P.S dans leur classe. Les pourcentages livrés sont calculés en fonction des répondants pris dans leur globalité.

Dans l'exploitation des données, certains énoncés ou certains items n'ont pas été pris en compte dans la mesure où les informations qu'ils fournissent ne nous semblent pas pertinentes.

Ce sont les questions permettant de savoir quelles matières les répondants enseignent avec le plus d'aisance ou avec le moins d'aisance, et la question permettant de déterminer le rapport entre les candidats au C.A.P et leur enseignement effectif de l'E.P.S dans leur classe.

Nous avons aussi été, par contrainte de temps, obligés d'éliminer les informations fournies sur l'âge des répondants leur date d'entrée en fonction et leur grade. Ces données pouvaient permettre d'établir le rapport entre l'enseignement de l'E.P.S et le nombre d'années d'expériences des répondants ou leur âge, et/ou leur grade.

## Chapitre III Présentation et analyse des résultats

### 3.1— L'engagement des maîtres vis à vis de l'enseignement de l'E.P.S.

**Tableau n°1** Répartition des enseignants selon qu'ils dispensent ou non le cours d'E.P.S.

| Enseignants<br>Cours d'E.P. | Total des enseignants |       | Effectifs masculins |    | Effectifs féminins |       |
|-----------------------------|-----------------------|-------|---------------------|----|--------------------|-------|
|                             | Total des enseignants | %     | Effectifs masculins | %  | Effectifs féminins | %     |
| Dispensés                   | 122                   | 59,22 | 68                  | 33 | 54                 | 26,22 |
| Non dispensés               | 84                    | 40,78 | 35                  | 17 | 49                 | 23,78 |
| <b>Total</b>                | 206                   | 100   | 103                 | 50 | 103                | 50    |

De l'analyse de ce tableau, il ressort que quand bien même le taux d'enseignants concerné par l'étude qui s'attèle à l'enseignement de l'E.P.S dans leur classe dépasse la moyenne (59,22%), force est de reconnaître tout de même qu'une quantité non négligeable des intervenants de l'élémentaire se dérobe de cette tâche. Dans cette situation, l'étude révèle que les institutrices avec 23,78% contre 17% d'instituteurs, sont tenues pour plus responsables de la défection de l'E.P.S à l'école élémentaire.

En effet, si nous devons quantifier le nombre d'élèves privés de la moindre ration d'E.P.S en fonction de la moyenne des effectifs pour classe, et en fonction du taux d'enseignants qui dérogent à l'enseignement de cette discipline, nous ne pouvons qu'être inquiets des conséquences fâcheuses que cette situation peut entraîner à court ou à long terme.

Rien que cette donnée, constitue un glissement inquiétant de notre jeunesse studieuse vers la sédentarité et pour utiliser l'expression de Piéron (1991), vers l'« analphabétisme moteur ».

### 3.2— Importance de l'E.P.S à l'école élémentaire selon les enseignants.

**Tableau n°2:** répartition des enseignants selon l'importance qu'ils accordent à l'E.P.S.

| Enseignants<br>Place de<br>l'E.P.S. | Total des enseignants |       | Effectifs masculins |       | Effectifs féminins |       |
|-------------------------------------|-----------------------|-------|---------------------|-------|--------------------|-------|
|                                     | Total des enseignants | %     | Effectifs masculins | %     | Effectifs féminins | %     |
| Aucune importance                   | 3                     | 1,45  | 2                   | 0,97  | 1                  | 0,48  |
| Un peu importante                   | 23                    | 11,16 | 8                   | 3,88  | 15                 | 7,28  |
| Assez importante                    | 39                    | 18,94 | 24                  | 11,65 | 15                 | 7,28  |
| Importante                          | 74                    | 35,93 | 32                  | 15,54 | 42                 | 20,39 |
| Très importante                     | 67                    | 32,52 | 37                  | 17,96 | 30                 | 14,57 |
| <b>TOTAL</b>                        | 206                   | 100   | 103                 | 50    | 103                | 50    |

Les résultats de l'enquête affichés sur ce tableau, montrent que les enseignants qui constituent l'échantillon de l'étude, accordent une certaine importance à l'E.P.S dans leur classe.

Pour preuve, les niveaux " importante" et "très importante" recueillent à eux seuls les opinions de 68,45% des enseignants, contre 12,61% qui ne lui accordent que peu d'importance ou aucune importance.

Le reste des enseignants soit 18,94%, adoptent une position plus ou moins mitigée quant à la place qu'occupe l'E.P.S dans leur classe, par rapport aux autres matières

Si l'on considère les enseignants selon leur sexe, il apparaît que l'importance accordée à l'E.P.S est légèrement plus élevée chez les institutrices, que chez les instituteurs. Mais aussi le fait qu'elle ne jouisse d'aucune importance et de peu d'importance a été plus souligné par les institutrices que par les instituteurs (7,76% contre 4,85%).

"L'importance", dans ce contexte-ci, traduit une considération positive à l'égard de l'E.P.S par rapport aux autres matières enseignées à l'élémentaire. Or il s'avère que le taux d'enseignants qui accordent une place importante et très importante à l'E.P.S, est nettement supérieur à la proportion de ceux qui enseignent effectivement l'E.P.S à l'école primaire (68,45% contre 59,22% Cf. tableaux n°1 et n°2 )

C'est dire donc que parmi les enseignants qui ne dispensent pas le cours d'E.P.S , bon nombre ont un jugement favorable ou très favorable à l'égard de cette discipline.

Nous sommes dès lors tentés de dire que certaines causes de la défection de l'E.P.S à l'élémentaire, sont à rechercher ailleurs que dans une attitude délibérée des enseignants de se dérober quand il s'agit de l'enseigner.

### 3.3— Pourquoi les maîtres enseignants ou n'enseignent pas l'E.P.S?

**Tableau n°3: Raisons avancées par les enseignants pour  
justifier le fait de ne pas enseigner l'E.P.S.**

| <b>Enseignants</b><br><b>Raisons</b>                                | Total des<br>réponses<br>des<br>enseignants | %     | Réponses<br>des<br>instituteurs | %     | Réponses<br>des<br>institutrices | %     |
|---|---|-------|---------------------------------|-------|----------------------------------|-------|
| tps insuffisant utilise<br>l'heure d'E.P.S pr un w<br>de rattrapage | 25  | 19,52 | 11                              | 8,60  | 14                               | 10,92 |
| pas d'espace<br>adéquat à l'école                                   | 22  | 17,18 | 12                              | 9,38  | 10                               | 7,80  |
| matériel inexistant ou<br>insuffisant                               | 17  | 13,28 | 6                               | 4,68  | 11                               | 8,60  |
| effectifs pléthoriques<br>et/ou classes jumelles                    | 16  | 12,50 | 5                               | 3,90  | 11                               | 8,60  |
| classe d'examen   | 10  | 7,81  | 7                               | 5,46  | 3                                | 2,35  |
| manque de formation,<br>d'assistance, de<br>documents               | 20  | 15,61 | 5                               | 3,90  | 15                               | 11,71 |
| n'apporte rien de plus<br>aux enfants.                              | 6   | 4,70  | 3                               | 2,35  | 3                                | 2,35  |
| les enfants sont très<br>jeunes (C.I/C.P)                           | 6   | 4,70  | 3                               | 2,35  | 3                                | 2,35  |
| autres réponses   | 6   | 4,70  | 3                               | 2,35  | 3                                | 2,35  |
| <b>TOTAL</b>  | 128   | 100   | 55                              | 42,97 | 73                               | 57,03 |

Les réponses fournies par les enseignants de l'élémentaire sur ce qui constitue les facteurs bloquants pour l'enseignement de l'E.P.S sont variées.

Ces facteurs, de leur point de vue vont pour l'essentiel par ordre d'importance:

- au temps insuffisant pour enseigner toutes les matières dans la journée si bien que l'heure d'E.P.S est utilisée pour combler les lacunes des élèves dans les autres matières (19,52 % des réponses );
- au manque d'espace pour la pratique de l'E.P.S d'autant plus qu'on peut gêner les autres classes (17,18 % );
  
- au manqué de formation, d'assistance et de documentation (15,61 % );
  
- à l'inexistence ou à l'insuffisance du matériel didactique (13,28 % );
  
- aux effectifs pléthoriques pour des classes jumelles ayant rigoureusement les mêmes emplois du temps;
  
- à la situation de classes d'examens pour les C.M.2, examens pour lesquels l'E.P.S n'est pas prise en considération;
  
- Au fait que selon certains enseignants l'E.P.S n'apporte rien de plus aux enfants, dans la mesure où d'après eux ils en font suffisamment hors du cadre scolaire et pendant la récréation;
  
- au fait que les enfants du C.I et du C.P sont très jeunes et que l'E.P.S n'est point recommandée pour eux.

Diverses autres réponses enfin totalisant 4,70% des opinions des enseignants, font état soit de leur allergie pour cette discipline, soit de leur santé précaire qui les empêcherait de l'enseigner, ou tout simplement chez certaines institutrices de l'indécence de la tenue d'E.P.S pour leur condition de mère de famille.

On peut constater que les raisons ayant uniquement trait aux conditions dans lesquelles se déroulent les cours d'E.P.S, c'est à dire les installations, l'espace, l'horaire, l'effectif des élèves..., totalisent 62,48% de l'ensemble des réponses données, pour justifier le fait de ne pas enseigner l'E.P.S.

En considérant le sexe, il apparaît que pour les instituteurs les facteurs limitants les plus en vue sont, le manque d'espace et le temps généralement insuffisant pour toutes les matières. Chez les institutrices, c'est plutôt le

manque de formation, d'assistance et de documentation qui est le plus souligné.

Est-ce dû à l'éducation dans notre milieu social qui dès le bas- âge différencie les activités et les jeux des garçons de ceux des filles?

L'on remarque simplement qu'en milieu traditionnel les jeunes filles sont en général confinées dans des jeux qui n'ont rien à voir avec ceux qui sont enseignés à l'école, alors que les garçons peuvent s'adonner à des jeux sportifs plus dynamiques et plus physiques, nécessitant généralement beaucoup d'espaces. Ils vivent par conséquent des expériences motrices plus riches et plus conformes aux activités enseignées à l'école

C'est certainement pourquoi les instituteurs contrairement aux institutrices, arrivent plus facilement à transmettre leur savoir faire sportif.

Par rapport aux différentes raisons évoquées pour justifier le fait de ne pas enseigner l'E.P.S, quand bien même bon nombre de solutions doivent émaner de l'autorité administrative, notre conviction est que hormis les problèmes d'espaces, la responsabilité des intervenants de l'élémentaire est bien des fois engagée.

En effet, l'immobilisme de certains enseignants par rapport à certains problèmes posés, dénote une attitude de facilité complaisante puisque le règlement de ces problèmes est à leur portée. C'est ainsi que si la nécessité de former, c'est à dire de préparer techniquement les maîtres du primaire à une maîtrise de fait de l'enseignement de l'E.P.S incombe à l'administration scolaire, il appartient aux enseignants d'aller vers l'information, c'est à dire qu'il est de leur devoir de se documenter ou d'aller vers les personnes formées dans le domaine, (conseillers pédagogiques, professeurs d'E.P.S,...), pour étayer leurs connaissances.

Quand à la question des moyens, elle s'est souvent posée au regard des infrastructures, du matériel didactique, du désintéressement des intervenants extérieurs dans le suivi des enseignants. Les autorités ont leur part certes, mais de l'autre coté chaque agent du système éducatif primaire doit savoir faire preuve d'imagination, pour exploiter rationnellement les ressources du milieu

A cet égard, sur la base d'une concertation entre tous les agents d'un même établissement, la question des intervenants extérieurs peut être réglée de manière définitive, selon le principe de la réciprocité des services. C'est là une voie royale, pour bénéficier de visites de classes d'E.P.S et de discussions sur les difficultés éventuelles, à des fins de réajustement. Le conseil des maîtres par exemple, peut s'investir dans le réaménagement des emplois du temps afin de solutionner tout télescopage éventuel entre les classes sur le plateau d'E.P.S.

Quant aux autres facteurs ne permettant pas aux maîtres d'enseigner l'E.P.S, nous estimons qu'une initiative d'information et de sensibilisation à leur endroit, constituera un jalon précieux, d'autant que les arguments avancés relèvent de préjugés défavorables à l'égard de cette matière.

**Tableau n°4: Raisons avancées par les enseignants pour justifier l'enseignement de l'E.P.S à l'école.**

| <b>Enseignants</b><br><b>Raison:</b>  | Total des réponses des enseignants | %          | Réponses des instituteurs | %            | Réponses des institutrices | %            |
|---|------------------------------------|------------|---------------------------|--------------|----------------------------|--------------|
| L'EPS est une discipline comme les autres                                     | 28                                 | 7,38       | 18                        | 4,75         | 10                         | 2,63         |
| C'est une discipline obligatoire à l'école                                    | 63                                 | 16,63      | 33                        | 8,70         | 30                         | 7,93         |
| Après la séance d'EPS, les enfants sont très attentifs pour les autres leçons | 31                                 | 8,17       | 16                        | 4,22         | 15                         | 3,95         |
| Les enfants en ont besoin.  | 26                                 | 6,87       | 16                        | 4,22         | 10                         | 2,65         |
| C'est une matière fondamentale en éducation.                                  | 24                                 | 6,33       | 15                        | 3,96         | 9                          | 2,37         |
| Dans le but de former de futurs citoyens pleins d'entrain.                    | 13                                 | 3,44       | 5                         | 1,32         | 8                          | 2,12         |
| Pour améliorer leur condition physique  | 41                                 | 10,82      | 13                        | 3,44         | 28                         | 7,38         |
| Pour cultiver l'esprit de solidarité et d'entraide                            | 53                                 | 13,99      | 38                        | 10,02        | 15                         | 3,97         |
| Donner la chance aux moins brillants de se distinguer autrement               | 31                                 | 8,17       | 23                        | 6,06         | 8                          | 2,11         |
| En faisant l'EPS, nous faisons de l'éducation sanitaire                       | 9                                  | 2,37       | 6                         | 1,58         | 3                          | 0,79         |
| Nous disposons d'un bon terrain et d'un matériel suffisant                    | 54                                 | 14,24      | 32                        | 8,44         | 22                         | 5,80         |
| Nous aimons le sport  | 6                                  | 1,59       | 4                         | 1,05         | 2                          | 0,54         |
| <b>TOTAL</b>  | <b>379</b>                         | <b>100</b> | <b>219</b>                | <b>57,76</b> | <b>160</b>                 | <b>42,24</b> |

Lorsque nous examinons une à une les raisons avancées au tableau 4, nous remarquons que les arguments les plus soulignés par les enseignants, tiennent au fait que l'E.P.S est obligatoire (16,63 %) et que l'école dispose d'un terrain et du matériel adéquats (14,24 %).

Au vu de ces deux arguments, l'on peut penser que les enseignants n'ont d'autres sources de motivation pour l'enseignement de l'E.P.S que le

caractère obligatoire de celle-ci ou les bonnes conditions matérielles et infrastructurelles qu'ils ont à leur disposition.

Or, les autres réponses mettent en évidence le souci qu'ont les enseignants à rencontrer les buts de l'éducation physique et sportive à l'école, à travers leurs cours.

En effet, si les conditions matérielles de travail (14,24 % ) et le caractère obligatoire de l'E.P.S (16,63 % ) recueillent à eux deux 30,87 % des raisons, les buts de l'E.P.S c'est à dire ses apports dans l'éducation globale de l'enfant, réunissent 60,16 % des raisons. Il s'agit sur le tableau 4, de tous les arguments indiquant les visées de l'enseignant vis à vis de l'E.P.S à savoir.

- cultiver l'esprit de solidarité et d'entraide;
- améliorer la condition physique et la santé des élèves;
- utiliser l'E.P.S comme moyen de rendre les élèves plus attentifs aux autres cours;
- donner la chance aux élèves qui ne brillent pas en classe de se distinguer autrement;
- permettre aux enfants de satisfaire leurs besoins de mouvement;
- former de futur citoyens pleins d'entrain;
- etc...

En faisant une comparaison des raisons avancées au niveau des tableaux 3 et 4 pour justifier le fait d'enseigner ou de ne pas enseigner l'E.P.S, il ressort que: ceux qui la font pratiquer mettent en avant les apports de l'E.P.S sur l'éducation globale de l'enfant ( 60,16 % ), alors que ceux qui ne l'enseignent pas donnent comme prétexte les conditions dans lesquelles l'E.P.S devrait être enseignée (62,48 % ).

Ce qui veut dire en clair que les enseignants qui ne font pas pratiquer l'E.P.S à leurs élèves se retranchent derrière des arguments portant sur un contexte qu'ils ne sont pas les seuls à vivre. Pour preuve, les bonnes conditions de travail évoquées par ceux qui la font pratiquer ne représentent que 14,24 %.

De ce point de vue, l'E.P.S n'étant pas la seule matière à l'école primaire à souffrir de ces mauvaises conditions de travail, l'on peut se

demander si l'option prise par ces intervenants de ne pas l'enseigner ne relève pas plutôt d'un préjugé défavorable à l'égard de cette discipline

### 3.4— Perception des apports et des objectifs del'E.P.S dans l'éducation des enfants.

**Tableau n° 5: Répartition des enseignants selon l'importance des apports de l'E.P.S.**

| <b>Enseignants</b><br><b>Apports de l'E.P.S</b> | Total des enseignants | %     | Effectifs masculins | %     | Effectifs féminins | %     |
|---|-----------------------|-------|---------------------|-------|--------------------|-------|
| Aucune importance                               | 5                     | 2,42  | 3                   | 1,45  | 2                  | 0,97  |
| Un peu important                                | 14                    | 6,80  | 4                   | 1,95  | 10                 | 4,85  |
| Assez important                                 | 17                    | 8,25  | 9                   | 4,36  | 8                  | 3,89  |
| Important                                       | 65                    | 31,55 | 32                  | 15,54 | 33                 | 16,01 |
| Très important                                  | 105                   | 50,98 | 55                  | 26,70 | 50                 | 24,28 |
| <b>TOTAL</b>                                    | 206                   | 100   | 103                 | 50    | 103                | 50    |

Sur ce tableau, il apparait que plus de la moitié soit 50,98% des enseignants interrogés, considèrent que l'apport de l'E.P.S dans la formation des enfants est très important, contre 2,42% qui ne voient aucune importance dans son apport.

La variable sexe montre également que cet apport est très important pour plus de la moitié des instituteurs 26,70% ainsi que pour la majorité des institutrices concernées par l'enquête (24,28 %).

Cette constatation met en évidence un fait qui mérite que l'on s'arrête dessus. C'est la différence entre la perception que les enseignants ont de

l'E.P.S, et la place qu'ils lui accordent par rapport aux autres matières dans leurs classes respectives.

En effet, 82,53% des enseignants trouvent que l'E.P.S est "très important" ou "important" dans la formation des enfants, mais 68,45% seulement lui accordent une place "très importante" ou "importante" par rapport aux autres matières dans leur classe (cf. tableaux 2 et 3).

C'est dire que malgré un jugement très favorable à l'égard de l'E.P.S dans la formation des enfants, certains enseignants ne lui accordent pas le même poids dans leur classe par rapport aux autres disciplines.

Par ailleurs, l'étude de ce tableau en relation avec le tableau n°1 montre que, si 82,53% des enseignants ont une vue favorable ou très favorable sur les apports de l'E.P.S dans la formation des enfants, ceux qui dispensent effectivement le cours dans leur classe ne représentent que 59,22% du total des enseignants concernés par l'enquête

Il y aurait-il des enseignants favorables à l'E.P.S et qui auraient volontairement choisi de ne pas l'enseigner ?

**Tableau n°6: Identification et importance des objectifs  
assignés à l'E.P.S par les enseignants.**

| <b>Objectifs</b>  | <b>Enseignants</b>                 |            |                           |              |                            |              |
|---|------------------------------------|------------|---------------------------|--------------|----------------------------|--------------|
|   | Total des réponses des enseignants | %          | Réponses des instituteurs | %            | Réponses des institutrices | %            |
| développement physique et correction posturale                            | 125                                | 27,29      | 57                        | 12,44        | 68                         | 14,85        |
| développement intellectuel  | 74                                 | 16,15      | 33                        | 7,20         | 41                         | 8,85         |
| développement affectif et stabilisation du caractère                      | 23                                 | 5,02       | 15                        | 3,27         | 8                          | 1,75         |
| socialisation   | 45                                 | 9,83       | 30                        | 6,56         | 15                         | 3,27         |
| santé et bien-être  | 89                                 | 19,43      | 39                        | 8,51         | 50                         | 10,92        |
| goût de l'effort et rendement scolaire                                    | 22                                 | 4,81       | 13                        | 2,84         | 9                          | 1,97         |
| les loisirs   | 10                                 | 2,18       | 4                         | 0,88         | 6                          | 1,30         |
| apprentissage connaissance des règles sportives développement des talents | 39                                 | 8,51       | 26                        | 5,68         | 13                         | 2,83         |
| éducation intégrale   | 13                                 | 2,84       | 8                         | 1,75         | 5                          | 1,09         |
| autres réponses   | 18                                 | 3,94       | 5                         | 1,09         | 13                         | 2,85         |
| <b>Total</b>  | <b>458</b>                         | <b>100</b> | <b>230</b>                | <b>50,22</b> | <b>228</b>                 | <b>49,78</b> |

Ce tableau destiné à montrer ce que visent les enseignants du primaire à travers leur pratique pédagogique de l'E.P.S, indique que, la plupart des réponses des enseignants, soit 27,29% pose cette discipline comme facteur de développement physique et de correction posturale. Le taux le plus faible est alloué à l'E.P.S, comme discipline de loisir.

Même si l'on ne peut nier le fait que les objectifs visés par chaque enseignant sont fonction des besoins en formation des élèves, besoins qui peuvent être différents d'un milieu à un autre, d'une classe à une autre, d'un individu à un autre, les réponses fournies par les enseignants sur la base des statistiques ci-dessus consignées s'établissent dans l'ordre d'importance suivant.

Après le développement physique et la correction posturale viennent.

- le maintien de la santé et la recherche du bien-être;
- le développement intellectuel;
- la socialisation des sujets;
- l'apprentissage et la connaissance des règles sportives, ainsi que le développement des talents;
- le développement affectif et la stabilisation du caractère;
- le goût de l'effort et le rendement scolaire.
- l'éducation intégrale.

D'autres objectifs visant à désengourdir les enfants, et à leur permettre une sorte d'évasion ont été évoqués.

Cependant, d'une manière générale, il apparaît que les enseignants concernés par cette étude, ont exposé dans toute leur panoplie les objectifs investis par l'E.P.S au primaire. Mais pris individuellement, ils ne se bornent qu'à énumérer deux ou trois objectifs au maximum.

C'est dire que, hormis les 2,84% des réponses des maîtres et maîtresses d'écoles qui ont compris que l'E.P.S est objet d'éducation intégrale de l'enfant, les autres lui octroient un caractère trop limitatif dans ses objectifs.

### 3.5— Aisances ou difficultés de l'enseignement de l'E.P.S: perception des enseignants.

**Tableau n°7: Répartition des enseignants selon le degré  
de facilité ou de difficulté à enseigner l'E.P.S.**

| Enseignant/<br>Appréciation | Total des<br>enseignants | %          | Effectifs<br>masculins | %         | Effectifs<br>féminins | %         |
|-----------------------------|--------------------------|------------|------------------------|-----------|-----------------------|-----------|
|                             | Très facile              | 05         | 2,43                   | 05        | 2,43                  | 00        |
| Facile                      | 22                       | 10,68      | 11                     | 5,34      | 11                    | 5,34      |
| Un peu difficile            | 68                       | 33         | 31                     | 15,04     | 37                    | 17,96     |
| Difficile                   | 85                       | 41,26      | 45                     | 21,85     | 40                    | 19,41     |
| Très difficile              | 26                       | 12,63      | 11                     | 5,34      | 15                    | 7,29      |
| <b>TOTAL</b>                | <b>206</b>               | <b>100</b> | <b>103</b>             | <b>50</b> | <b>103</b>            | <b>50</b> |

Sur ce tableau qui concerne l'appréciation de l'enseignement de l'E.P.S à l'école élémentaire 41,26% des enseignants constituant la population de notre étude trouvent que cette discipline est difficile à enseigner, contre 2,43% pour qui elle est très facile à enseigner.

La répartition des enseignants selon le sexe, montre que les instituteurs considèrent légèrement l'E.P.S plus facile à enseigner que les institutrices.

Ainsi, parmi les enseignants trouvent l'E.P.S "difficile" (41,26 % ) ou "très difficile" (12,63 % ) à enseigner, soit 53,89 % au total, (tableau 7 ), seuls 40,78% ne dispensent point de cours d'E.P.S à leurs élèves comme l'indique le tableau n°1.

Dès lors, nous pouvons affirmer que l'enseignement de l'E.P.S à l'école est problématique quand on considère le pourcentage élevé (40,78 %) de ceux qui, ne l'enseignent pas . Mais alors, au vu du caractère obligatoire de l'E.P.S à l'école, les difficultés de son enseignement suffisent-elles à justifier le fait de la marginaliser par rapport aux autres matières ?

Autrement dit un éducateur a-t-il le droit de priver ses élèves de cette discipline si fondamentale pour leur éducation ?

**Tableau n°8: Nature des difficultés liées à l'enseignement de l'E.P.S**  
(point de vue des enseignants qui la font pratiquer).

| <b>Enseignant / Difficultés</b>                          | Total des réponses des enseignants | %          | Réponses des instituteurs | %            | Réponses des institutrices | %            |
|--|------------------------------------|------------|---------------------------|--------------|----------------------------|--------------|
| Temps insuffisant pour réaliser un objectif quelconque   | 54                                 | 13,56      | 39                        | 9,80         | 15                         | 3,76         |
| Coordination des activités difficile avec le PCME        | 54                                 | 13,56      | 33                        | 8,30         | 21                         | 5,26         |
| Manque de matériel et étroitesse des cours d'écoles      | 109                                | 27,39      | 62                        | 15,58        | 47                         | 11,81        |
| Effectifs pléthoriques                                   | 39                                 | 9,80       | 9                         | 2,26         | 30                         | 7,54         |
| Maîtrise des élèves hors de la salle de classe           | 32                                 | 8,05       | 15                        | 3,76         | 17                         | 4,29         |
| Absence de formation et d'assistance.                    | 44                                 | 11,05      | 25                        | 6,29         | 19                         | 4,76         |
| Manque de notions et documentation inexistante en sports | 51                                 | 12,82      | 9                         | 2,26         | 42                         | 10,56        |
| Début d'initiation. Organisat° dure trop.                | 15                                 | 3,77       | 6                         | 1,50         | 9                          | 2,27         |
| <b>TOTAL</b>   | <b>398</b>                         | <b>100</b> | <b>198</b>                | <b>49,75</b> | <b>200</b>                 | <b>50,25</b> |

Parmi les difficultés les plus en vue dans l'enseignement de l'E.P.S à l'école primaire, les réponses des enseignants vont pour 27,39% au manque de matériel et à l'étroitesse des cours d'écoles, alors que 3,77% des réponses

imputent ces difficultés au fait que leur classe est en début d'initiation sportive et que par conséquent les tâches organisationnelles de la séance leur font perdre beaucoup de temps.

Entre ces deux extrêmes, nous retrouvons par ordre d'importance décroissante les réponses suivantes

— le temps insuffisant pour la pleine réalisation d'un objectif quelconque en E.P.S, ainsi que les difficultés que posent la coordination des activités au P.C.M.E notamment;

— le manque de notions et la documentation inexistante dans le domaine du sport scolaire au primaire;

— l'absence de formation et d'assistance;

— les effectifs pléthoriques dans les classes,

— la maîtrise des élèves hors de la salle de classe.

Considérés selon le sexe, aussi bien les instituteurs que les institutrices ont mis l'accent sur le manque de matériel didactique et sur l'exigüité des cours d'écoles

Toutefois, les enseignantes ont d'avantage mis en exergue leur manque de notions en sport et l'absence d'une documentation adéquate pour combler cette lacune.

**Tableau n°9: Raisons avancées pour justifier  
la facilité à enseigner l'E.P.S.**

| <b>Enseignant:</b><br><b>Facilités</b>             | Total des<br>réponses<br>des<br>enseignants | %     | Réponses<br>des<br>instituteurs | %     | Réponses<br>des<br>institutrices | %     |
|--|---|-------|---------------------------------|-------|----------------------------------|-------|
| La formation reçue est satisfaisante               | 34  | 15,82 | 22                              | 10,24 | 12                               | 5,58  |
| Bénéficiaire de l'appui d'un spécialiste en EPS    | 11  | 5,12  | 7                               | 3,25  | 4                                | 1,87  |
| C'est une discipline qui me plaît                  | 12  | 5,58  | 9                               | 4,18  | 3                                | 1,40  |
| Héritier d'une classe "rodée"                      | 54  | 25,11 | 42                              | 19,53 | 12                               | 5,58  |
| Un effectif facile à manipuler                     | 14  | 6,50  | 7                               | 3,25  | 7                                | 3,25  |
| La cour est grande et le matériel facile à obtenir | 48  | 22,32 | 26                              | 12,09 | 22                               | 10,23 |
| Les enfants s'y plaisent                           | 36  | 16,75 | 20                              | 9,30  | 16                               | 7,45  |
| Je fus un ancien sportif                           | 6   | 2,80  | 4                               | 1,86  | 2                                | 0,94  |
| <b>TOTAL</b>                                       | 215   | 100   | 137                             | 78    | 78                               | 36,30 |

Rappelons que les enseignants qui trouvent l'E.P.S "facile" ou "très facile" à enseigner font au total 13,11 % (tableau 7)

Au tableau 9 on peut voir que 25,11 % des réponses à la question pourquoi l'E.P.S est "Facile" ou "très facile" à enseigner, font état du fait que la classe est "rodée", c'est-à-dire que les élèves ont déjà eu des cours d'E.P.S et que par conséquent ils ont des acquis au plan des formes d'organisation et d'évolution de la classe.

22,32 % des réponses attribuent la facilité à enseigner l'E.P.S au fait que la cour est grande et que le matériel didactique est facile à obtenir.

16,75 % des réponses estiment que c'est parce que les enfants aiment l'E.P.S.

15,82 % des réponses lient la facilité à enseigner l'E.P.S à la formation satisfaisante qu'ils ont reçu.

La confrontation des arguments avancés aux tableaux 8 et 9 fait ressortir que ceux qui trouvent l'E.P.S difficile à enseigner, évoquent l'insuffisance ou le manque d'espace et de matériel et leur incompetence à enseigner la matière.

A l'inverse, ceux qui n'éprouvent pas de difficultés à l'enseigner trouvent le matériel facile à obtenir et la cour suffisamment grande pour dispenser l'E.P.S. Ils s'estiment compétent pour l'enseignement de cette discipline eu égard à leur formation satisfaisante.

Par ailleurs, pour ces enseignants qui du reste disent aimer l'E.P.S, cette discipline plaît aux enfants.

### 3.6— Méthodes utilisées en E.P.S par les enseignants.

**Tableau n°10:** Répartition des enseignants selon la méthode utilisée.

| Enseignants<br>Méthode | Total des enseignants |            | Effectifs masculins |              | Effectifs féminins |              |
|------------------------|-----------------------|------------|---------------------|--------------|--------------------|--------------|
|                        | Total des enseignants | %          | Effectifs masculins | %            | Effectifs féminins | %            |
| P.C.ME.                | 103                   | 83,74      | 62                  | 50,40        | 41                 | 33,34        |
| Hébertisme             | 20                    | 16,26      | 6                   | 4,88         | 14                 | 11,38        |
| <b>Total</b>           | <b>123</b>            | <b>100</b> | <b>68</b>           | <b>55,28</b> | <b>55</b>          | <b>44,72</b> |

83,74% de l'échantillon des enseignants qui disent dispenser effectivement le cours d'E.P.S, font usage dans leur enseignement de la méthode communément appelée par les intervenants du primaire méthode du cercle ou P.C.M.E.

16,26% semblent rester encore attachés à la méthode traditionnelle ou hébertisme malgré sa relégation par les instructions officielles (I.O).

En les considérant selon le sexe, il apparaît que la méthode Hébert est plus prisée par les institutrices que par les instituteurs.

**Tableau n°11: Raisons justificatives de l'utilisation du P.C.M.E ou de l'Hébertisme par les enseignants faisant pratiquer l'E.P.S.**

| Méthodes                                       | Ensgnts                                     | Total des réponses des enseignants | %     | Réponses des instituteurs | %     | Réponses des institutrices | %     |
|--|---|------------------------------------|-------|---------------------------|-------|----------------------------|-------|
|  | Raisons:                                    |                                    |       |                           |       |                            |       |
| P<br>C<br>M<br>E                               | Plus adapté aux effectifs pléthoriques      | 37                                 | 14,06 | 24                        | 9,12  | 13                         | 4,95  |
|  | Seule base de la formation reçue            | 18                                 | 6,84  | 10                        | 3,80  | 8                          | 3,05  |
|  | Libère et responsabilise les enfants        | 36                                 | 13,68 | 17                        | 6,46  | 19                         | 7,22  |
|  | Répond mieux aux besoins des enfants.       | 26                                 | 9,88  | 16                        | 6,08  | 10                         | 3,80  |
|  | Imposé par les I.O                          | 46                                 | 17,49 | 21                        | 7,99  | 25                         | 9,50  |
|  | Evite une spécialisation précoce.           | 24                                 | 9,12  | 12                        | 4,56  | 12                         | 4,56  |
|  | Offre meilleur cadre d'apprent et d'éducac° | 24                                 | 9,12  | 21                        | 7,99  | 3                          | 1,14  |
|  | Permet la détection des talents             | 10                                 | 3,80  | 7                         | 2,66  | 3                          | 1,14  |
| Autres raisons                                 | 6   | 2,28                               | 4     | 1,52                      | 2     | 0,76                       |       |
| H<br>é<br>b<br>e<br>r<br>t<br>i<br>s<br>m<br>e | Plus approprié au Dvlpmt phys de l'enfant.  | 11                                 | 4,18  | 3                         | 1,14  | 8                          | 3,05  |
|  | Seule méth. maîtrisée en E.P.S.             | 9                                  | 3,42  | 2                         | 0,76  | 7                          | 2,66  |
|  | Mieux adapté Condit° matér. et spatiales    | 12                                 | 4,56  | 5                         | 1,91  | 7                          | 2,66  |
|  | C'est la meilleure des méthodes             | 4                                  | 1,52  | 2                         | 0,76  | 2                          | 0,76  |
| <b>TOTAL</b>                                   |   | 263                                | 100   | 144                       | 54,75 | 119                        | 45,25 |

Après avoir dégagé le taux d'enseignants utilisant soit le P.C.M.E soit la méthode Hébert dans leur pédagogie de l'E.P.S à l'école élémentaire, ce

tableau rend compte des catégories de réponses fournies par les enseignants sur le choix d'une telle ou telle méthode.

17,49% des réponses indiquent qu'ils ont recours au P.C.M.E parce qu'il est imposé par les instructions officielles.

Les réponses fournies par les enseignants sur les raisons du choix du P.C.M.E, pour l'essentiel, montrent que cette méthode:

- est plus adaptée aux effectifs pléthoriques;
- libère et responsabilise mieux les enfants;
- répond mieux aux besoins des enfants;
- évite toute spécialisation prématurée et offre le meilleur cadre d'apprentissage et d'éducation à l'école;
- permet la détection des talents dans un ou plusieurs sports donnés.

On peut noter que 4,56% des réponses de ceux qui utilisent la méthode Hébert se justifient par le fait que pour certains d'entre eux, elle est mieux adaptée aux conditions matérielles et spatiales de nos écoles primaires telles qu'elles se présentent actuellement.

De toutes les raisons avancées par les inconditionnels de cette méthode, nous pouvons retenir que ce dernier point pousse à la réflexion, car nous sommes tous d'accord sur les problèmes d'infrastructures et de matériels qui entre autres entravent la pratique de l'E.P.S à l'école.

En effet, eu égard à l'étroitesse des espaces de jeux dans nos écoles élémentaires et au matériel le plus souvent insuffisant, la méthode Hébert passe pour être une panacée. Ceci pour la bonne et simple raison que le matériel sollicité, non seulement semble être moins abondant mais paraît plus accessible et moins coûteux.

A cela, on peut ajouter le fait que les exercices de la méthode Hébert sont plus naturels et plus faciles à transmettre aux enfants.

L'on peut dès lors comprendre l'attachement que manifeste certaines institutrices à cette méthode.

Quoiqu'il en soit, il nous paraît absolument nécessaire de relever un certain amalgame qui prévaut dans l'esprit des enseignants.

A travers les réponses qu'ils ont fournies, nous avons pu noter que pour certains enseignants, c'est parce que les enfants sont au C.I ou au C.P, qu'ils doivent systématiquement avoir recours à l'hébertisme.

Or les I.O à ce que nous sachions ne le précisent pas ainsi. Il s'agit bien pour des enfants de cet âge, de petits jeux moteurs, de jeux de débrouillardise etc..., sans qu'il ne soit précisé une méthode à laquelle ils doivent faire référence.

Ainsi, entre jeux sensori-moteurs et méthode Hébert, il nous semble qu'il y a un pas à ne pas franchir. Il appartient par conséquent au législateur de le clarifier une bonne fois pour toutes.

Si les réponses des enseignants qui font usage du P.C.M.E peuvent laisser supposer une conviction plus ou moins personnelle, dans une vision hautement positive de l'E.P.S dans leur pratique pédagogique, il n'en est pas de même à priori pour les réponses faisant état du caractère imposé de la méthode du cercle par les I.O.

Sur la base de telles réponses, on ne peut en effet mesurer si l'enseignant est réellement convaincu du bien fondé de la méthode à laquelle il est assujéti.

Or, les résultats montrent qu'il s'agit là d'une frange importante 17,49% de l'échantillon des répondants faisant pratiquer l'E.P.S. Dans cette frange, les institutrices sont en nombre plus important que les instituteurs.

### 3.7 – Formation initiale des enseignants en E.P.S.

**Tableau n°12: Distribution des enseignants selon qu'ils ont été formés ou non en E.P.S dans leur école de formation d'origine.**

| Enseignant/<br>Formation | Total des enseignants |       | Effectifs masculins |       | Effectifs féminins |       |
|--------------------------|-----------------------|-------|---------------------|-------|--------------------|-------|
|                          |                       | %     |                     | %     |                    | %     |
| Formés en E.P.S.         | 130                   | 63,10 | 66                  | 32,03 | 64                 | 31,07 |
| Non formés en E.P.S.     | 76                    | 36,90 | 37                  | 17,97 | 39                 | 18,93 |
| <b>Total</b>             | 206                   | 100   | 103                 | 50    | 103                | 50    |

63,10% des enseignants estiment avoir reçu une formation en E.P.S, contre 36,90% qui n'en ont reçu aucune dans leur centre de formation pédagogique d'origine.

Une confrontation de ce tableau avec le tableau n°1 montre que la proportion d'enseignants n'ayant reçu aucune formation dans leur école de formation d'origine, inférieure à celle de ceux qui ne dispensent pas le cours d'E.P.S.

Cette situation rend compte du fait que certains enseignants, malgré l'absence de formation dans cette discipline, s'évertuent à la faire pratiquer dans leur classe.

C'est pourquoi cette lacune peut expliquer en partie, l'importance et la nature des difficultés énumérées par les enseignants en ce qui concerne la pratique pédagogique de l'E.P.S à l'école élémentaire.

Par ailleurs, autant l'E.P.S paraît difficile ou très difficile à enseigner dans les mêmes proportions à peu près chez les instituteurs et chez les institutrices (27,19% vs 26,07%), autant on peut noter que le manque de

formation s'exprime de façon presque identique dans les deux sexes (17,97% vs 18,93%).

Toutefois, nous remarquons que parmi les (53,89% cf tableau 7), des enseignants qui déclarent avoir des difficultés à enseigner l'E.P.S, (36,90% tableau 12) n'ont reçu aucune formation .

C'est dire que bon nombre d'enseignants, bien qu'ayant reçu une formation initiale en E.P.S, trouvent encore cette discipline difficile ou très difficile à enseigner.

Est-ce dire que la formation en E.P.S est inadéquate ou tout simplement insuffisante, par rapport aux réalités avec lesquelles les enseignants sont confrontés sur le terrain?

L'exploitation des résultats sur la question relative au niveau de satisfaction des enseignants par rapport à la formation reçue en E.P.S dans leur centre de formation pédagogique d'origine, nous permettra peut-être d'avoir une idée précise sur cette question.

Mais auparavant, il nous semble important de voir dans quelles proportions les enseignants du primaire éprouvent soit une certaine aisance soit des difficultés dans l'enseignement de l'E.P.S, par rapport à la méthode qu'ils utilisent.

**Tableau n°13: Relation entre la méthode utilisée et la facilité ou la difficulté à enseigner l'E.P.S.**

| <b>Méthode</b><br><b>Enseignement</b> | PCME       | %          | Hébert    | %          |
|---------------------------------------|------------|------------|-----------|------------|
| Facile ou très facile                 | 10         | 9,70       | 17        | 85         |
| Un peu difficile                      | 65         | 63,10      | 3         | 15         |
| Très difficile                        | 28         | 27,20      | 0         | 0          |
| <b>TOTAL</b>                          | <b>103</b> | <b>100</b> | <b>20</b> | <b>100</b> |

D'après les résultats affichés sur ce tableau, 85 % des enseignants faisant usage de la méthode Hébert trouvent l'E.P.S "facile" ou "très facile" à enseigner contre seulement 9,70 % de ceux qui utilisent la méthode du cercle ou P.C.M.E.

15 % seulement des maîtres et maîtresses d'écoles utilisant la méthode Hébert jugent l'E.P.S un peu difficile contre 63,10 % des usagers du P.C.M.E.

L'E.P.S par la méthode Hébert n'est jugée "très difficile" à enseigner par aucun des maîtres qui l'utilisent, alors que 27,20 % de ceux qui utilisent la méthode du cercle la jugent ainsi.

De tels résultats, malgré la différence du nombre de sujets qui font usage de la méthode Hébert d'une part et ceux qui utilisent la méthode du cercle d'autre part, rend compte d'un fait.

L'essentiel des raisons avancées par les enseignants pour expliquer les difficultés de l'enseignement de l'E.P.S au primaire se rapporte à la méthode du cercle ou P.C.M.E (tableau 8 ). Or dans ces difficultés, la formation, le matériel et les infrastructures sont les plus mis en exergue.

En ce qui concerne la méthode Hébert, outre son caractère ancien, le jugement qu'on lui fait semblerait plutôt lié au fait que cette méthode requiert des tâches organisationnelles moins ardues, une mobilisation matérielle et des espaces d'évolution moins importants.

3-8— Niveau de satisfaction vis à vis de la formation reçue.

**Tableau n°14: Répartition des enseignants**  
selon leur niveau de satisfaction.

| <b>Enseignant:</b><br><b>Niveau</b> | Total des enseignants | %          | Effectifs masculins | %            | Effectifs féminins | %            |
|-------------------------------------|-----------------------|------------|---------------------|--------------|--------------------|--------------|
| Très insatisfait                    | 25                    | 19,23      | 10                  | 7,69         | 15                 | 11,54        |
| Insatisfait                         | 20                    | 15,39      | 14                  | 10,76        | 6                  | 4,63         |
| Un peu satisfait                    | 47                    | 36,15      | 22                  | 16,92        | 25                 | 19,23        |
| Satisfait                           | 26                    | 20         | 11                  | 8,46         | 15                 | 11,54        |
| Très satisfait                      | 12                    | 9,23       | 9                   | 6,92         | 3                  | 2,31         |
| <b>TOTAL</b>                        | <b>130</b>            | <b>100</b> | <b>66</b>           | <b>50,75</b> | <b>64</b>          | <b>49,25</b> |

Au vu de ce tableau, le taux d'enseignants qui se déclarent "très satisfait" ou "satisfait" et qui au total fait 29,23%, ce taux est moins important que celui de ceux qui se disent "un peu satisfait" (36,15%), "insatisfait" (15,39%), et "très insatisfait" (19,23%).

En considérant les enseignants selon le sexe, il semble que le sentiment d'insatisfaction qui pour nous englobe le niveau "un peu satisfait". s'exprime à peu près dans les mêmes proportions chez les instituteurs (35,72%) que chez les institutrices (35,40%).

La démarche qui consiste à englober la notion "un peu satisfait" dans un sentiment général d'insatisfaction, nous a été inspirée par les travaux de Nadeau et Lapointe cités par Sané (1988).

Pour ces auteurs, la satisfaction dépend de l'écart entre ce que l'on désire et ce que l'on reçoit. Dès lors, s'il n'existe aucun écart entre ce désir et ce qui est reçu, nous sommes alors dans un état de satisfaction.

Si par contre il existe un écart si petit soit-il, cela traduit un manque, donc une insatisfaction de fait.

De ce point de vue, entre l'insatisfaction et la satisfaction, il n'y a pas de demi-mesure. Être un peu satisfait c'est encore être dans le besoin, c'est traduire un sentiment d'insatisfaction.

Cette précision faite, il apparaît ainsi que l'ensemble des enseignants de l'échantillon ayant reçu une formation initiale en pédagogie de l'E.P.S et qui se considèrent comme insatisfaits, équivaut à 71,12% au total.

Doit-on en déduire que la formation reçue par les maîtres ne répond pas à leurs attentes et aux besoins rencontrés sur le terrain, quand on sait que l'insatisfaction traduit un manque ?

L'on est tenté de répondre par l'affirmative car l'importance et la nature des réponses fournies par les enseignants (tableaux 3 et 8), montrent les insuffisances de cette formation.

Il s'agit pour l'essentiel:

- des problèmes de gestion du temps;
- des problèmes de coordination des activités aux ateliers pendant les séances d'E.P.S;
- de l'insuffisance des savoirs et des savoir-faire en A.P.S;
- des difficultés de gestion des effectifs pléthoriques.

La situation semble préoccuper ces enseignants puisque dans leurs réponses, ils déplorent le manque de suivi pédagogique, de documentation dans cette discipline...

L'analyse de ce tableau (n° 14), en rapport avec le tableau n° 1, met en évidence un fait. Il s'agit de la relation entre la satisfaction ou l'insatisfaction par rapport à la formation et le fait de dispenser ou non le cours d'E.P.S

Rappelons que, par rapport à l'échantillon global des enseignants interrogés, ceux qui ont reçu la formation et qui sont considérés comme insatisfaits font 71,12%.

Donc, ceux qui sont satisfaits ou très satisfaits de leur formation initiale en E.P.S. font 29,23 %. Or les enseignants qui dispensent effectivement le cours d'E.P.S. à l'école représentent 59,22%.

Ainsi, ceux qui enseignent l'E.P.S. sont supérieurs en nombre à ceux qui sont satisfaits de leur formation. Cela veut dire que, parmi les enseignants qui se disent insatisfaits de leur formation ou parmi ceux qui n'ont reçu aucune formation initiale en E.P.S., il en existe qui s'évertuent à enseigner cette discipline à l'école.

Dès lors, l'insatisfaction par rapport à la formation reçue ne constituerait pas ici un facteur qui interdirait aux enseignants tout enseignement de cette discipline à l'école élémentaire.

Les raisons majeures qui expliquent le fort taux d'enseignants qui ne font pas pratiquer l'E.P.S. à leurs élèves (40,78%), se trouvent au tableau 3 à savoir:

- le temps insignifiant imparti à cette discipline 19,52 %;
- l'absence d'espace adéquat à l'école 17,18 %;
- le manque de formation, d'assistance et de documentation 15,61 %;
- le matériel inexistant ou insuffisant 13,28 %;
- les effectifs pléthoriques et l'existence de classes jumelles 12,50 %, pour ne prendre que les exemples les plus saillants.

Un autre fait est la possible relation entre le niveau de satisfaction des enseignants par rapport à la formation reçue en E.P.S. (tableau 14) et le degré de difficulté de l'enseignement de cette discipline (tableau 7).

Les enseignants qui trouvent l'E.P.S. très difficile, difficile ou un peu difficile à enseigner font au total 86,89% de l'échantillon, alors que ceux qui expriment leur insatisfaction par rapport à la formation reçue en E.P.S. font 71,12 % de l'échantillon global de l'étude.

A partir de la différence existant entre ces deux taux (86,89% vs 71,12 %), l'on pourrait supposer que, bon nombre d'enseignants malgré le fait qu'ils se disent très satisfaits ou satisfaits par rapport à la formation initiale en E.P.S., trouveraient tout de même cette discipline très difficile, difficile, ou un peu difficile à enseigner.

Ainsi, la satisfaction de fait par rapport à la formation n'enrayerait pas ici toute difficulté dans l'enseignement de l'E.P.S.

**Tableau n°15: Répartition des enseignants selon qu'ils ont reçu ou non une formation, et selon qu'ils font pratiquer ou non l'E.P.S à leurs élèves.**

| Enseignant:<br>Formation |                            | Total des enseignants | %     | Effectifs masculins |       | Effectifs féminins |       |
|--------------------------|----------------------------|-----------------------|-------|---------------------|-------|--------------------|-------|
|                          |                            |                       |       |                     | %     |                    | %     |
| Formés en E.P.S          | dispensent l'E.P.S         | 75                    | 36,40 | 41                  | 19,91 | 34                 | 16,49 |
|                          | ne dispensent pas l'E.P.S. | 56                    | 27,18 | 25                  | 12,13 | 31                 | 15,05 |
| Non formés en E.P.S      | dispensent l'E.P.S         | 47                    | 22,82 | 27                  | 13,10 | 20                 | 9,72  |
|                          | ne dispensent pas l'E.P.S. | 28                    | 13,60 | 10                  | 4,86  | 18                 | 8,74  |
| <b>TOTAL</b>             |                            | 206                   | 100   | 103                 | 50    | 103                | 50    |

Ce tableau vient confirmer les résultats obtenus à partir de l'analyse comparative entre les tableaux n°1 et n°12, à savoir, l'absence de formation en E.P.S, n'empêche pas aux enseignants de s'investir dans l'enseignement de cette discipline à l'école primaire.

Ce tableau met en évidence deux faits qui semblent paradoxaux à priori. Ce sont:

- le fait de ne pas dispenser l'E.P.S à l'école, alors qu'on a bénéficié d'une formation dans ce sens.
- le fait de n'avoir reçu aucune formation en E.P.S, et de s'évertuer quand même à l'enseigner.

Dans ces cas de figure il semblerait d'après l'analyse des tableaux n°2 et n°3, que cette situation incomberait d'avantage aux conditions infrastructurales et matérielles souvent inexistantes ou insuffisantes, qu'à une manque de volonté de la part des maîtres et des maîtresses d'école primaire, même si à un moindre degré leur responsabilité est engagée.

**Tableau n°16: Etude comparative des enseignants qui dispensent ou non les cours d'E.P.S. selon qu'ils ont reçu ou non une formation.**

| Enseignants<br>Formation  |                               | Total des<br>enseignants | %     | Effectifs masculins |       | Effectifs féminins |       |
|---------------------------|-------------------------------|--------------------------|-------|---------------------|-------|--------------------|-------|
|                           |                               |                          |       |                     | %     |                    | %     |
| Formés<br>en E.P.S        | dispensent<br>l'E.P.S         | 75                       | 57,25 | 41                  | 31,30 | 34                 | 25,95 |
|                           | ne dispensent<br>pas l'E.P.S. | 56                       | 42,75 | 25                  | 18,70 | 31                 | 24,05 |
|                           | <b>SOUS-TOTAL</b>             | 131                      | 100   | 66                  | 50    | 65                 | 50    |
| Non<br>formés<br>en E.P.S | dispensent<br>l'E.P.S         | 47                       | 62,67 | 27                  | 36    | 20                 | 26,67 |
|                           | ne dispensent<br>pas l'E.P.S. | 28                       | 37,33 | 10                  | 14    | 18                 | 23,33 |
|                           | <b>SOUS-TOTAL</b>             | 75                       | 100   | 37                  | 50    | 38                 | 50    |
| <b>TOTAL</b>              |                               | 206                      | 100   | 103                 | 50    | 103                | 50    |

Lorsque nous comparons au tableau 15 le taux d'enseignants qui ont reçu une formation et ceux qui n'en ont pas reçu par rapport au fait qu'ils dispensent ou non les cours d'E.P.S, nous relevons que 62,67 % dispensent l'E.P.S sans avoir été formés au préalable, alors que ceux qui ont été formés ne sont que 57,25 % à enseigner l'E.P.S à l'école.

Ces résultats laissent croire que le fait d'enseigner l'éducation physique et sportive ne relève pas seulement de la formation reçue. Ils confirment plutôt les arguments selon lesquels la conscience qu'ont les enseignants de que l'E.P.S peut apporter dans l'éducation de l'enfant (tableau 5 ), la compétence à enseigner l'activité et l'amour ou l'intérêt que les enseignants portent à cette discipline, sont les raisons essentielles qui poussent à l'enseigner.

## Chapitre IV CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

### 4.1— Conclusions.

Notre étude se veut une description de la situation de l'Education Physique et Sportive à l'école primaire élémentaire, notamment dans la région de Dakar.

Cette recherche, nous a en fait permis d'avoir un aperçu assez global sur la place qu'occupe l'E.P.S à l'école primaire sur sa gestion et sur la manière dont les intervenants de l'élémentaire vivent sa pédagogie.

C'est ainsi que les enseignants ont été appelés chacun individuellement à se prononcer sur :

- la place qu'ils octroient à l'E.P.S dans leur classe, par rapport aux autres matières;
- l'importance de l'E.P.S dans la formation des enfants;
- le degré et la nature des difficultés ou des facilités rencontrées dans l'enseignement de cette discipline;
- leur formation ou non en E.P.S dans leur centre de formation pédagogique d'origine, et s'il y a lieu d'exprimer leur niveau de satisfaction par rapport à cette formation;
- les raisons qui font qu'ils enseignent ou non l'E.P.S dans leur classe.

Les résultats obtenus à partir des réponses des enseignants qui composent l'échantillon de notre étude, ont révélé que bien qu'un nombre supérieur à la moyenne des enseignants (59,22%) disent s'atteler à dispenser l'E.P.S à l'école, une frange importante d'instituteurs et d'institutrices surtout, déclare ne pas la dispenser dans leurs classes respectives.

Sans vouloir être exhaustif sur les raisons qui minent l'activité pédagogique des maîtres et maîtresses d'école en E.P.S, nous pouvons énumérer les points essentiels qu'ils soulèvent à travers leurs réponses, à savoir:

— le temps insuffisant imparti aux différentes matières dans le cadre de la journée continue, somme toute incompatible avec l'ampleur du programme scolaire;

— le manque ou l'étroitesse des espaces de jeux à l'école;

— le matériel inexistant ou insuffisant pour permettre de mener à bien une leçon d'E.P.S...

Pour ceux qui l'enseignent, mis à part les bonnes conditions de travail dont ils bénéficient et le caractère obligatoire de l'E.P.S au primaire, les arguments avancés témoignent pour l'essentiel d'une nécessité incontournable de l'E.P.S dans la formation et l'éducation des enfants. (tableau 4)

Il y a donc lieu de reprocher à ceux qui n'enseignent pas l'éducation physique et sportive à l'école soit 40,75%, un certain immobilisme complaisant, même s'il faut par ailleurs reconnaître la pertinence et la justesse de certains de leurs arguments.

D'ailleurs les enseignants dans leur grande majorité (68,45%) disent accorder une place "importante" ou "très importante" à l'E.P.S dans leur classe par rapport aux autres matières.

La proportion d'enseignants ayant un tel jugement, étant largement supérieur à celui de ceux qui dispensent effectivement les cours d'E.P.S, nous amène à penser que:

— si les moyens infrastructurels et matériels, ainsi que le découpage temporel des emplois du temps étaient améliorés;

— si l'E.P.S était d'avantage valorisé aux examens de fin de cycle élémentaire;

— si la formation au niveau des centres de formation pédagogique répondait d'avantage aux aspirations et aux besoins des enseignants en pédagogie;

— si en définitive le Ministère de l'Education Nationale ainsi que les corps de contrôle des inspections régionales et départementales de l'enseignement élémentaire était plus regardants dans l'enseignement de l'E.P.S. ... point ne serait besoin d'insister sur le caractère obligatoire de cette discipline puisque les enseignants en saisiront l'importance et s'y investiront de leur propre chef.

Les résultats de notre recherche montrent par ailleurs qu'un nombre plus qu'important d'enseignants du primaire (82,53%), voient en l'E.P.S un élément fondamental de la formation des enfants, qui investit tous les domaines de l'éducation.

De leur avis même, l'E.P.S est un facteur de développement physique, de maintien de la santé, de socialisation, bref, ce qui pour nous peut être compris comme facteur d'éducation intégrale.

Ce qui nous paraît cependant étonnant chez les enseignants, c'est que malgré leur vision positive à l'égard de l'E.P.S, ils semblent lui octroyer un caractère plus ou moins limitatif, quant aux objectifs éducatifs que cette discipline poursuit.

En effet, rares sont les enseignants (2,84% tableau5) qui à travers leurs réponses, ont posé l'E.P.S comme matière d'éducation intégrale de l'enfant. A cet effet on peut leur gratifier de circonstances atténuantes, dans la mesure ou la définition des objectifs de l'E.P.S, est fonction de la spécificité des besoins de leurs élèves, mais aussi, à cause des vicissitudes liées à leur formation dans ce domaine.

Par ailleurs, les résultats de notre étude révèlent qu'il y a environ quatre fois plus d'enseignants qui trouvent l'E.P.S. "difficile" et "très difficile" à enseigner, que d'enseignants qui la trouvent "facile" et "très facile"(53,89 vs 13,11%).

Pour ce qui est des difficultés, elles sont proportionnelles dans les deux sexes. Presque autant d'instituteurs que d'institutrices estiment l'enseignement de l'E.P.S "difficile"

Cependant les résultats de l'étude montrent que les enseignants qui font usage de la méthode du cercle ou P.C.M.E, éprouvent plus de difficultés à enseigner l'E P S que ceux qui utilisent la méthode Hébert.

Le degré d'appréciation des difficultés vécues dans le pratique pédagogique de cette discipline nous a permis de dégager le taux d'enseignants qui vivent ces difficultés.

Une confrontation de ce taux avec la proportion de ceux qui ne font pas pratiquer l'E.P.S. dans leur classe, a mis en évidence un fait marquant.

Les difficultés vécues dans la pédagogie de cette discipline, ne sont pas de nature à freiner l'ardeur des enseignants, puisque bon nombre d'entre eux s'acquittent de leur tâche.

Les seules raisons pouvant justifier le fait que certains enseignants s'abstiennent de dispenser la leçon d'E.P.S., sont à rechercher certainement dans des problèmes d'ordre infrastructurels, matériels, temporels, dans des problèmes de formation, de suivi, et à un moindre degré, dans des considérations purement pédagogiques, mais aussi et surtout dans le fait que l'E.P.S jouit de préjugés défavorables aux yeux de certains enseignants.

Par rapport à la formation des enseignants en E.P.S notamment, les résultats de notre enquête ont montré que malgré la prépondérance de la proportion des enseignants ayant subi une formation dans cette discipline, ceux qui n'en ont pas bénéficié lors de leur passage à l'école de formation font légion. Ils représentent en effet 36,90%.

D'ailleurs, d'après les résultats, les enseignants qui ont été formés en E.P.S sont dans leur majorité (71,12%), "très insatisfaits", "insatisfaits", ou seulement "un peu satisfaits" de leur formation.



Les données de cette recherche attirent dès lors l'attention, sur une inadéquation probable entre la formation reçue, et les besoins en matière de pratique pédagogique de l'E.P.S. à l'école primaire

Par conséquent, dans la perspective d'apporter des améliorations qualitatives et quantitatives au niveau de la formation des intervenants, et du processus enseignement-apprentissage, tous les écueils ci-dessus énumérés, mériteraient d'être reconsidérés de manière positive d'une part.

D'autre part la prise de conscience des effets de l'activité physique sur la santé par exemple doit être présente chez les enseignants, car à en croire Pieron et Vrijens (1991), s'il est établi que certaines affections cardiovasculaires, de même que l'obésité, le diabète, les douleurs lombaires, se manifestent clairement à l'âge adulte, divers indices convergent pour montrer que ces facteurs de risque, s'établissent dès l'enfance.

Mais en dehors des considérations purement sanitaires et médicales, l'éducation physique à l'école primaire notamment, participe au développement de la personnalité de l'enfant sur les plans: bio-moteur, intellectuel, et moral.

C'est ce qui sans doute fait dire à Piéron (1991) que l'enfant d'âge scolaire, construit une partie importante de son futur, en développant des valeurs, des attitudes, des comportements que l'E.P.S à travers ses objectifs se propose d'atteindre.

Fort malheureusement, le temps attribué aux séances d'Education Physique et Sportive dans nos écoles primaires élémentaires, s'avère insuffisant pour obtenir des résultats probants dans plusieurs domaines de l'éducation de nos enfants.

Aussi, avons-nous repéré cinq directions dans lesquelles des changements de mentalité, d'attitudes et de comportements à l'égard de l'E.P.S. à l'école, doivent être opérés.

## 4.2— Recommandations.

### 4.2.1— En direction des structures administratives.

- La prise de conscience de l'urgence des enjeux que recèle l'E.P.S en éducation, doit bannir tout cloisonnement pour une meilleure gestion de cette discipline à l'école primaire;
- toute tentative de faire de l'E.P.S un puissant facteur d'éducation à l'école élémentaire, ne peut occulter la question des moyens quels qu'ils soient;
- le choix d'activités peu coûteuses, conformes à notre situation de pays sous développé et ne perdant pas de vue l'éducation intégrale de l'enfant s'impose.
- L'autorité administrative doit veiller au strict respect des textes officiels, notamment ceux qui font de l'E.P.S une discipline obligatoire à l'école.

### 4.2.2— En direction des centres de formation pédagogique des enseignants du primaire.

Le fait que bon nombre d'enseignants formés en E.P.S s'estiment insatisfaits doit inciter à la réflexion en vue d'en améliorer le contenu.

Le programme de formation initiale des instituteurs doit se faire dans le sens de l'acquisition de connaissances en E.P.S, d'attitudes et d'habiletés inhérentes à l'enseignement de cette discipline à l'école.

Pour ce faire, la formation des intervenants du primaire doit avoir pour but:

- de sensibiliser les enseignants sur les apports de l'E.P.S dans l'éducation globale des enfants.
- de faire acquérir des connaissances suffisantes pour ce niveau, en matière de sciences de l'activité physique (notion de physiologie, d'anatomie, de psychologie, de pédagogie appliquées aux A.P.S);

- de faire connaître les techniques d'animation;
- de faire connaître les jeux traditionnels et autres.

#### **4.2.3— En direction des structures de formation continue et du perfectionnement des agents en service.**

L'importance du pourcentage d'enseignants sans formation initiale en E.P.S et de celle qui malgré cette formation éprouve bien des difficultés dans sa pédagogie, doit permettre:

- la généralisation de l'information à tout le personnel de l'enseignement élémentaire.

Cette idée rejoint parfaitement une des conclusions du colloque de Brazzaville (1982) sur l'intégration de l'éducation physique en milieu scolaire.

Entre autres recommandations il a été stipulé que: «la formation permanente des instituteurs en poste au niveau primaire est une condition essentielle pour que ces éducateurs puissent intervenir avec intérêt, confiance, et habileté».

- Les autorités responsables de l'implantation du programme d'E.P.S à l'école primaire, devront inventorier ou produire des documents accessibles, pertinents. C'est pourquoi, il faut susciter la participation d'éducateurs compétents à la production de documents de supports pédagogiques appropriés.

#### **4.2.4— En direction des enseignants.**

Chaque instituteur ou institutrice, où qu'il se trouve, doit comprendre que le rôle qui lui est échu est d'abord:

- de poursuivre des objectifs, plutôt que d'enseigner des activités;

— de ne jamais faire de la question de l'inexistence ou l'insuffisance du matériel, un prétexte pour justifier un quelconque immobilisme.

Dans les écoles où il est pratiquement impossible de réaliser des achats en matériel les enseignants doivent faire preuve d'imagination et inciter leurs élèves à recueillir des objets pouvant permettre la fabrication d'un matériel de fortune utilisable dans leur pratique pédagogique.

#### 4.2.5— En direction des chercheurs.

Notre étude n'ayant abordé que certains aspects posés par l'E.P.S. à l'école élémentaire, d'autres angles peuvent faire l'objet d'investigations.

C'est ainsi qu'on pourrait l'étendre à d'autres régions.

Dans cette perspective, certaines variables pourraient être intéressantes à considérer (l'âge des enseignants, leur nombre d'années d'expérience, l'observation des maîtres en situation d'enseignement), pour ne citer que celles-là.

Enfin des recherches de ce genre faites dans dans d'autres entités , avec d'autres populations-cibles, peuvent accroître la validité et la généralisation des conclusions afin de mieux appréhender la situation de l'éducation Physique et Sportive dans les écoles primaires du Sénégal, et d'apporter les solutions les plus appropriées aux difficultés rencontrées par les maîtres et maîtresses d'écoles dans la pratique pédagogique de cette discipline.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.

- 1— BASTIN G. : L'hécatombe scolaire; Labor; 1966.
- 2— Belbenoit G. : Le sport à l'école; Casterman; 1973.
- 3— Coly L.D : La formation en éducation physique et sportive des instituteurs et institutrices de l'enseignement primaire élémentaire au Sénégal. Mémoire de maîtrise S.T.A.P.S, I.N.S.E.P.S Dakar ,1983.
- 4— MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE (M.E.N.): Bulletin officiel de l'éducation nationale; 1987.
- 5— Circulaire interministérielle N° 00042 du 16 Mai 1973.
- 6— M.E.N: Circulaire sur l'emploi du temps des classes dans le cadre de la journée continue; 2/10/1991
- 7— CONFÉJES: Colloque sur l'intégration de l'éducation physique et sportive en milieu scolaire; Brazzaville; du 24 au 30 Septembre 1982.
- 8— D'Amours Y.: Activité physique, santé et maladie. Editions Québec/Amérique. Canada; 1988.
- 9— Decret 79-1165 du 20 Décembre 1979.
- 10— Desrosiers P, Tousignant M.: L'éducation physique à l'élémentaire. Objectifs et moyens relatifs au développement bio-moteur. Deuxième édition; presses de l'Université de Laval Québec, 1979.
- 11— Gaye M. M.: L'éducation physique à l'école élémentaire : évolution et perspectives d'avenir. Mémoire de maîtrise S.T.A.P.S, I.N.S.E.P.S Dakar ,1981.
- 12— Godbout P.: Supervision de l'évaluation en activité physique. Document de travail; Département d'éducation physique, Université de Laval, Québec; 1979.

13— Loi N° 71-36 du 3 Juin 1971 dite "Loi d'orientation de l'éducation nationale", remplacée par la loi n° 91-22 du 16 février 1991.

14— Mangane S., Mbodj Nd., Ndour S. Mb., Sow S.: L'éducation physique et sportive à l'école élémentaire.

Les Nouvelles Edition Africaines du Sénégal; 1990.

15— Mbodj. G.: Place des activités locomotrices de tradition dans l'éducation des conduites motrices à l'école élémentaire au Sénégal.

Thèse de doctorat, UEREPS, Université de Toulouse le Mirail, 1981.

16— Montessori M.: L'enfant.

EDitions Desclée de Brreouwer, 1936.

17— Pieron M., Vrijens C. in Revue de l'éducation physique. Périodique trimestriel publié par la Fédération d'Education Physique. Volume XXXI, 3 Septembre 1991.

18— Projet de Communication à la XIIIe Session Ordinaire de la CONFEJES. Paris, Janvier 1989.

19— Ulmann J.: De la gymnastique aux sports modernes. Histoire des doctrines de l'éducation physique. VRIN, Paris 1989.

20— Rapport de la Commission préparatoire à la Mission d'Inspection de la CONFEJES. Dakar, le 27 Mars 1984.

21— Renault A. (Docteur): Santé et éducation physique.

Editions Amphore s.a.; France, 1989.

22— La Revue de l'Education Physique publiée par la Fédération d'Education Physique. Volume XXXI, 3- 4 Décembre 1988.

23— Rigal R. A.: Le développement psychomoteur de l'enfant et ses relations avec les apprentissages scolaires.

Revue Québécoise de l'Activité Physique; Vol. 2; N° 2; 1983; pp. 37 - 41.

24— Rigal R. A.: Notes de cours; INSEPS, Dakar, 1992.

25— Sané O.: Niveau de satisfaction des élèves à l'égard des cours d'Education Physique.

Essai de maîtrise; Université Laval, Canada, 1988.

# Annexes

République du Sénégal

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET  
DES SPORTS

N° 92- 07 MJS/INSEPS /

-----  
INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR  
DE L'EDUCATION POPULAIRE ET  
DU SPORT

Dakar, le 17 janvier 1992

A Monsieur le Directeur  
de l'Ecole

OBJET / : Demande renseignements.

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de la préparation de son mémoire de Maîtrise en Sciences et Techniques des Activités physiques et sportives, Monsieur Jules César BIAGUI, élève-professeur à l'INSEPS de Dakar, se propose d'étudier les problèmes posés par l'enseignement de l'Education physique à l'école élémentaire.

Dans cette perspective, il envisage, au moyen d'un questionnaire, de recueillir les avis de quelques cinq cents (500) instituteurs en fonction dans les établissements de Dakar.

Pour la réussite de cette importante opération, je vous saurais agréé de bien vouloir lui faciliter la distribution et le ramassage des documents d'enquête auprès des enseignants de votre établissement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur,

  
Gérard DIAME

# INSEPS— Dakar.

Ce questionnaire s'adresse aux instituteurs en ce qui concerne la pratique de l'Education Physique et Sportive (EPS) à l'école élémentaire.

Il s'inscrit dans le cadre de la réalisation d'un mémoire en Sciences et Techniques de l'Activité Physique et Sportive (STAPS).

Veuillez, s'il vous plaît, le remplir avec la plus grande objectivité, en mettant une croix dans la case correspondant à votre choix ou en répondant clairement aux questions dans l'espace prévu à cet effet.

Merci d'avance!!!

Age..... Sexe Masculin   
Féminin

Cours tenu..... Nombre d'élèves .....

Date d'entrée en fonction ..... Grade .....

Oui

**Existe-t-il un espace pour l'EPS dans votre école?**

Non

Quelle importance accordez-vous aux différentes matières enseignées dans votre classe? (Cochez les cases correspondant à votre choix pour toutes les matières).

|                                  | Aucune importance | Un peu importante | Assez importante | Importante | Très importante |
|----------------------------------|-------------------|-------------------|------------------|------------|-----------------|
| 1— Lecture                       |                   |                   |                  |            |                 |
| 2— Langue française              |                   |                   |                  |            |                 |
| 4— Calcul                        |                   |                   |                  |            |                 |
| 5— Education sanitaire           |                   |                   |                  |            |                 |
| 6— Education artistique          |                   |                   |                  |            |                 |
| 7— Education musicale            |                   |                   |                  |            |                 |
| 8— Education manuelle            |                   |                   |                  |            |                 |
| 9— Education physique            |                   |                   |                  |            |                 |
| 10— Exercices graphiques         |                   |                   |                  |            |                 |
| 11— Langage                      |                   |                   |                  |            |                 |
| 12— Récitation                   |                   |                   |                  |            |                 |
| 13— Ecriture                     |                   |                   |                  |            |                 |
| 14— Histoire et géographie       |                   |                   |                  |            |                 |
| 15— Observation                  |                   |                   |                  |            |                 |
| 16— Education civique et morale. |                   |                   |                  |            |                 |

**Quelles matières enseignez-vous avec le plus d'aisance?**

1..... 5.....

2..... 6.....

3..... 7.....

4..... 8.....

Justifiez votre réponse:

.....  
 .....  
 .....

**Quelles matières enseignez-vous avec le moins d'aisance?**

1..... 5.....

2..... 6.....

3..... 7.....

4..... 8.....

Justifiez votre réponse:

.....  
 .....  
 .....

**Faites-vous pratiquer l'EPS à vos élèves?**

Oui

Non

Pourquoi?

.....  
 .....

**Quelle méthode utilisez-vous dans votre classe d'EPS?**

.....

Pourquoi utilisez-vous cette méthode?

.....

**De quel centre de formation provenez-vous?**

.....

**L'EPS comme matière à enseigner y était-elle inscrite au programme?**

Oui

Non

**Si oui, êtes-vous satisfait (e) de votre formation?**

(Cochez la case correspondant à votre opinion).

- 1— Très satisfait(e)  
 2— Insatisfait(e)  
 3— Un peu satisfait(e)  
 4— Satisfait(e)  
 5— Très satisfait(e)

**L'enseignement de l'EPS vous paraît-il:**

- 1— Très facile  
 2— Facile  
 3— Un peu difficile  
 4— Difficile  
 5— Très difficile

Pourquoi?

.....  
 .....  
 .....

Pourquoi?

.....  
 .....  
 .....

**Êtes-vous candidat à un examen professionnel de l'enseignement élémentaire?**

Si oui  lequel?.....

Si non

**Ce que l'EPS apporte aux élèves vous paraît-il pour leur formation:**

- 1— D'aucune importance   
 2— Un peu important   
 3— Assez important

- 4— Important   
 5— Très important.

Justifiez votre réponse:

## Faites-vous pratiquer l'EPS à vos élèves? Et pourquoi?

### Réponses positives.

- Comme toutes les matières, elle a sa place dans notre enseignement.
- Dans le souci de développer le corps et l'esprit.
- Cela permet aux enfants de se débarrasser de leur trop-plein d'énergie et de se calmer.
- Pour solliciter chez les enfants l'attention, l'imagination, l'adresse, l'agilité.
- Pour développer les aptitudes physiques des enfants.
- C'est une discipline qui figure à l'emploi du temps et elle contribue à la croissance et à l'épanouissement de l'enfant.
- C'est une matière au programme devant contribuer grandement au développement de l'enfant.
- Parce que cette discipline est très utile.
- L'EPS est une nécessité pour le premier et le deuxième âge.
- Elle participe à l'éducation intégrale de l'enfant.
- Elle contribue à maîtriser les nerfs, à augmenter l'attention, à corriger les positions à adopter en classe.
- Pour installer chez les enfants un esprit sain dans corps sain.
- L'EPS est d'une nécessité impérieuse dans toute activité éducative et de formation.
- Pour assurer le développement physique, moral et intellectuel des enfants.
- Pour un développement harmonieux du corps et une création de l'esprit de compétition.
- Après le cours d'EPS, la classe devient vivante.
- L'EPS est nécessaire à l'équilibre physique et moral des élèves.
- J'enseigne l'EPS pour l'intérêt des enfants.
- Le sport développe tous les sens et fait circuler le sang.
- L'EPS fait partie du programme officiel et permet à l'enfant de mesurer ses capacités physiques et de se socialiser.
- Parce que je faisais du sport moi-même, et j'en ai mesuré les avantages.
- La leçon d'EPS intéresse les élèves.
- C'est une matière qui libère l'enfant, lui permet de se débarrasser de ses handicaps et d'être en forme pour toutes les autres matières.
- Le cours d'EPS permet de changer de cadre d'évolution à l'école.
- L'EPS amuse les enfants et les met en forme.
- L'EPS est indispensable au développement psychomoteur des enfants.
- L'EPS améliore la santé des enfants.
- Pour leur apprendre à bien se débrouiller et à s'ordonner.

- Pour inculquer les notions de tolérance, d'honnêteté, de justice.
- L'EPS me permet de concrétiser certaines leçons d'éducation sanitaire.
- Pour aider les élèves à mieux aborder les problèmes qu'ils rencontrent dans leur vie.
- L'EPS nous permet de mieux connaître les élèves et de les aider à s'orienter dans la vie.
- Les enfants ont, sans doute, quelque chose à gagner en faisant l'EPS.

### Réponses négatives.

- J'ai des problèmes de souffle.
- Pour gagner du temps dans la journée.
- Je n'ai pas eu une formation adéquate.
- Nous avons un problème d'espace à l'école.
- J'ai une classe de CM2. Les matières inscrites aux examens sont prioritaires.
- Nous manquons de temps à consacrer à l'EPS au CM2.
- Depuis l'introduction du PCME, je préfère faire du rattrapage dans les autres matières, puisque je ne suis pas initié à cette méthode.
- L'EPS au CM2 a une moindre importance.
- Il n'y a pas de terrain à l'école.
- Impossible dans un petit terrain. Pour une école de quatorze (14) classes, avec des classes jumelles, en plus de la journée continue.
- Je n'en ai vraiment pas le temps, avec la journée continue.
- Je n'organise que de petits jeux, car dans les petites classes l'EPS n'est pas recommandée.
- Pour moi, c'est une activité secondaire.
- Je n'ai aucune notion en pédagogie de l'EPS, notamment au PCME.
- Il est préférable pour moi de combler les lacunes criardes des enfants en lecture, en lieu et place de l'heure d'EPS.
- Au CP, je ne sais même pas comment procéder avec les enfants.
- Le matériel est inexistant et les effectifs pléthoriques.
- Les enfants en font tous les jours en jouant pendant la récréation et à la maison.
- C'est une matière dans laquelle je n'ai reçu aucune formation.
- Il n'y a pas d'infrastructures et de matériels prévus à cet effet dans notre établissement.
- Je suis asthmatique.
- Le plateau d'EPS est situé de telle sorte qu'on ne peut que gêner les autres classes à l'heure d'EPS.
- Ce n'est pas important pour les élèves du CE1.
- On a fait peu de pratique pédagogique à l'école de formation.
- Ma condition de femme rend difficile l'enseignement de cette discipline.
- Compte tenu du très bas âge des enfants.

- Je suis mère de famille. La tenue d'EPS est indécente pour moi.
- Les horaires concorden pour les classes de même niveau. Toutes ne peuvent pas passer à la fois.
- Dans notre école, compte tenu de l'étroitesse de l'espace et du matériel limité, nous accordons la priorité aux maître candidats au CAP pratique.
- Je ne peux pas.
- Je n'ai jamais été formé dans ce domaine.
- Le sport ne m'avait jamais intéressé. Et actuellement, je n'ai aucune référence livresque pour asseoir mon enseignement.
- Le maniement de la langue demeure une priorité absolue au primaire.
- Je ne prépare pas un examen pratique;
- Je ne suis pas formé en pédagogie de l'EPS, et je ne bénéficie d'aucune assistance dans ce domaine.

## Ce que l'EPS apporte à vos élèves vous paraît-il important pour leur formation?

### Réponses positives.

- La participation effective à un sport sérieusement administré, pourra avec bonheur, influencer la formation de leur personnalité.
- Par son rôle à développer la santé, à enseigner les principes de la loyauté et de la bonne camaraderie.
- Initie au sport de compétition qui développe santé, force, habileté et fera de ces garçons et filles de meilleurs citoyens.
- Contribue à l'équilibre mental, moral et physique
- Contribue au développement de toutes les facultés de l'enfant.
- Un élève a beau être éduqué à l'école, mais s'il ne présente pas des aptitudes physiques correctes, tout cet édifice s'écroule.
- Dans la mesure où le sport permet de développer beaucoup de facteurs humains.
- Par l'EPS, l'enfant acquiert le sens du commandement, de l'organisation et apprend à s'affirmer.
- Ceux qui se sentent un âme de sportif peuvent exercer leur passion et opter pour l'avenir.
- On ne naît pas sportif, on le devient. Cette discipline, dès le bas âge, peut être déterminante dans l'avenir de l'enfant.
- Pour la bonne et simple raison que l'EPS développe chez l'enfant l'esprit de groupe, l'altruisme, le sens de la mesure.
- Le plateau d'EPS est le meilleur cadre pour rectifier le côté pervers des enfants.
- Bon moyen pour lutter contre l'oisiveté et la paresse.
- Il faut laisser l'enfant s'exprimer dans tous les domaines pour qu'il puisse savoir ce qu'il est capable de faire.
- Il y a des esprits qui ne s'ébranlent qu'après un effort physique.
- Il faut respecter la nature de l'enfant qui a besoin de se dépenser physiquement.
- L'EPS permet à l'élève de prendre confiance en lui-même.
- Il n'y a aucune raison à sacrifier ceux qui pourraient devenir des sportifs.
- L'EPS se révèle comme une préparation à la vie.
- L'expérience nous montre qu'un enfant robuste travaille mieux qu'un enfant chétif.
- L'EPS contribue, avec les autres matières, aux buts généraux de l'éducation.
- Le sport fait partie de notre culture.

### Réponses négatives.

- Ca les amuse, sans plus.
- Il faudrait plus de temps et plus de moyens car telle qu'elle se présente actuellement, il n'y a pas grand profit pour les élèves.
- Au niveau secondaire, peut-être. Mais pas à l'école primaire.
- Ce n'est pas le sport qui fait avancer économiquement un pays.
- C'est une discipline qui n'est pas évaluée au primaire.
- Du tout! d'autant que l'EPS ne figure même pas aux examens de fin de cycle élémentaire.

## Comment les maîtres trouvent-ils l'enseignement de l'EPS?

### "Facile" ou "très facile".

- Je dispose d'une classe où les élèves sont rodés
- La formation que j'ai reçue me permet de m'en sortir.
- Je fus un ancien sportif.
- Les élèves aiment et participent sans aucun problème.
- Les élèves ont souvent des notions dans les activités proposées.
- Je bénéficie de l'assistance d'un spécialiste en EPS.
- J'aime le sport et je le pratiquais dans les clubs.
- C'est une matière aimée par les enfants. Ils sont prompts et très disposés pour les leçons d'EPS.
- Le matériel dont nous disposons est suffisant et adéquat.

### "Un peu difficile".

- Je ne maîtrise pas bien la pédagogie de l'EPS.
- Il n'est pas aisé de modifier les équipes quand il y a des absents.
- C'est long d'installer des habitudes dans le mode d'organisation des séances.
- Le problème se situe au niveau des enfants qu'il faut constamment rappeler à l'ordre.
- Les élèves ne savent pas souvent ce que le maître attend d'eux.
- C'est une matière qui nécessite une bonne préparation. Elle ne permet nullement l'improvisation, quel que soit l'expérience qu'on en a.
- Le maître est trop sollicité pour régler les contestations en ce qui concerne les officiels.

### "Difficile" ou "très difficile".

- Nous avons des effectifs pléthoriques et nous ne disposons pas d'espace et de matériels suffisants.
- J'ai peu de notions en sport.
- Le sport ne me plaît pas personnellement.
- Je n'ai pas de documents de référence.
- Le temps imparti à l'EPS et les équipements sont insuffisants.
- Les enfants ne se retrouvent pas dans l'organisation initiale.
- La discipline est difficile à instaurer chez les enfants.
- Les enfants sont en début d'initiation au PCME.

- Je ne maîtrise pas les règles et la technique de la plupart des disciplines enseignées.
- A cause du temps dévolu à l'EPS avec la journée continue, je n'ai jamais pleinement réalisé mes objectifs.
- Il y a toute une démarche à suivre et il faut la maîtriser à fond.
- Je n'ai reçu aucune formation en EPS.
- Ce qu'on a reçu en théorie n'est pas conforme à la réalité sur le terrain.
- Je ne suis pas une sportive.
- Ce n'est ni plus, ni moins qu'une récréation pour les enfants.
- J'ai une certaine compulgence, les déplacements d'un atelier à l'autre m'épuisent.
- Je ne sais pas comment doser la leçon d'EPS afin de ne pas trop épuiser les élèves et de pouvoir les solliciter pour les autres cours.
- Du fait de l'existence de plusieurs ateliers.
- Il y a beaucoup de détails à mettre en place avant le démarrage de la séance et le temps est trop court.
- Difficile à cause du PCME.
- Parce que le PCME est nouveau pour moi.

## Quelle méthode les enseignants utilisent-ils et pourquoi?

### Méthode du cercle ou P.C.M.E.

- Parce qu'elle nous permet en une seule séance d'initier les enfants à plusieurs sports.
- Pour donner aux enfants l'esprit communautaire.
- Pour apprendre aux enfants à obéir aux règles et lois posées par le groupe et à réagir spontanément.
- Cette méthode permet aux enfants de prendre leur responsabilité en main.
- Elle est plus passionnante et permet aux enfants de murir l'esprit d'équipe.
- Elle permet de faire participer tout un chacun.
- Les enfants y apprennent à se dépenser sans compter mais aussi à juger équitablement.
- Ce sont les directives du ministère.
- Sollicite beaucoup plus de facultés que la méthode Hébert.
- Elle satisfait mieux mes préoccupations pédagogiques.
- C'est la méthode retenue par les I.O.
- Le travail d'équipe, l'émulation et la performance sont mieux stimulés avec le PCME.
- C'est la seule méthode que j'ai apprise à l'école de formation.
- Elle prédispose les enfants à la pratique du sport de leur choix.
- Elle permet d'adapter le sujet au milieu et au groupe social.
- Cette méthode permet de déceler les potentialités certaines.
- Elle procure à l'enfant un plaisir immédiat en le fatiguant moins.
- Le PCME est beaucoup plus intéressant que la méthode Hébert.
- Pour respecter le décret qui en fait une obligation.
- Je n'en connais pas d'autres.
- C'est la nouvelle méthode.
- C'est la méthode en vigueur dans notre système.
- Elle est adaptée aux réalités et à l'environnement de l'enfant.
- Je peux y enseigner des épreuves que l'enfant pourra pratiquer dans la vie nationale et internationale.
- On nous l'impose. J'aurais préféré la méthode Hébert si on m'offrait le choix.
- Le PCME s'accommode au terrain et au matériel dont nous disposons.

### Méthode Hébert.

- C'est la meilleure méthode qui soit.
- Elle plus adaptée à la configuration de notre cour d'école et au matériel dont nous disposons.
- Elle est plus facile à enseigner.
- C'est cette méthode que je maîtrise le mieux.
- Elle est moins éprouvante pour moi.
- Le dosage des efforts est plus apparent avec cette méthode.
- L'hébertisme développe mieux les capacité physiques des enfants.
- Les enfants y ont mieux l'impression de travailler que de se divertir.

| HORAIRES                      | LUNDI  | MARDI  | MERCREDI  | JEUDI   | VENREDI   |
|-------------------------------|--|--|---|---|---|
| 8h<br><br><br><br><br>10h30mn | Ed. sanitaire (15 mn)<br>Langage (30 mn)<br>Lecture (30 mn)<br>Ecriture (15 mn)<br>Calcul (30 mn)<br>Lecture (30 mn) | Langage (30)<br>Lecture (30 mn)<br>Ecriture (15 mn)<br>Calcul (30 mn)<br>Récitation (15 mn)<br>Lecture (30 mn) | Langage (30 mn)<br>Lecture (30 mn)<br>Ecriture (15 mn)<br>Calcul (30 mn)<br>Récitation (15 mn)<br>Lecture (30 mn) | Langage (30 mn)<br>Lecture (30 mn)<br>Ecriture (15 mn)<br>Calcul (30 mn)<br>Récitation (15 mn)<br>Lecture (30 mn) | Ed. physique (30 mn)<br>Langage (45 mn)révision<br>Lecture (30 mn)<br>Ecriture (30 mn)                      |
| 10h30-11h                     | RECREATION   |  |   |   |   |
| 11h<br><br><br><br>13 h       | Langage (30 mn)<br>Lecture (30 mn)<br>Calcul (30 mn)<br>Langage (30 mn)  | Langage (30 mn)<br>Lecture (30 mn)<br>Calcul (30 mn)<br>Langage (30 mn)  | Langage (30 mn)<br>Lecture (30 mn)<br>Calcul (30 mn)<br>Langage (30 mn)   | Langage (30 mn)<br>Lecture (30 mn)<br>Calcul (30 mn)<br>Langage (30 mn)   | Calcul (30 mn)<br>Lecture (30 mn)<br>Ed. manuelle (30 mn)<br>Ed. artistique (20 mn)<br>Ed. musicale (10 mn) |

## RECAPITULATION

Langue française :

|                      |  |   |          |
|----------------------|--|---|----------|
| Langage              | 12 séances de 30 mn et 1 séance de 45 mn | = | 6h45 mn  |
| Récitation           | 3 séances de 15 mn                       | = | 0h45 mn  |
| Lecture              | 15 séances de 30 mn                      | = | 7h30 mn  |
| Calcul               | 9 séances de 30 mn                       | = | 4h30 mn  |
| Ecriture             | 5 séances de 15 mn                       | = | 1h15 mn  |
| Education artistique | 1 séance de 20 mn                        | = | 0h20 mn  |
| Education manuelle   | 1 séance de 30 mn                        | = | 0h30 mn  |
| Education musicale   | 1 séance de 10 mn                        | = | 0h10 mn  |
| Education physique   | 1 séance de 30 mn                        | = | 0h30 mn  |
| Education sanitaire  | 1 séance de 15 mn                        | = |          |
|                      |  |   | 22h30 mn |

| HORAIRES  | LUNDI  | MARDI   | MERCREDI  | JEUDI   | VENDREDI  |
|---|--|---|---|---|---|
| 8h-8h15<br>8h15-8h45<br>8h45-9h15<br>9h15-9h30<br>9h30-10h<br>10h-10h30 | Morale (15')<br>Vocabulaire (30')<br>Conjugaison (30')<br>Histoire (45')<br>Conversation (30') | Education Sanitaire (15')<br>Grammaire (30')<br>Orthographe (30')<br>Observation (45')<br>Rédaction (30') | Education civique (30')<br>Vocabulaire (30')<br>Arabe (30')<br>Géographie (30')<br>Education artistique (15') | Education Sanitaire (15')<br>Grammaire (30')<br>Orthographe (30')<br>Conversation (30')<br>Activités manuelles (15')<br>Conjugaison (30') | Education Physique (45')<br>Rédaction (30')<br>Observation (30')<br>Arabe (30') |
| 10h30-11h   | RECREATION   |   |   |   |   |
| 11h-12h<br>12h-12h45<br>12h45-13h                                       | Arithmétique (60')<br>Lecture (45')<br>Chant (15')   | Système Métrique (60')<br>Lecture (45')<br>Récitation (15')   | Arithmétique (60')<br>Lecture (45')<br>Chant (15')  | Géométrie (60')<br>Lecture (45')<br>Récitation (15')  | Problème Pratique (60')<br>Lecture (60')  |

### RECAPITULATION

|                       |        |                             |      |
|-----------------------|--------|-----------------------------|------|
| Français              | 8h45mn | Education Civique et Morale | 45mn |
| Lecture               | 4h     | Education Artistique        | 15mn |
| Calcul                | 5h     | Activités Manuelles         | 15mn |
| Histoire - Géographie | 1h30   | Education Musicale          | 30mn |
| Observation           | 1h15   | Education Physique          | 45mn |
| Education Sanitaire   | 30mn   | Arabe                       | 1h   |

**TOTAL : 22h 30mn + 2h30mn de récréation = 25 heures**

1991

EMPLOI DU TEMPS DES ÉLÈVES INDIVIDUELS

Année : 1991-1992

| HORAIRES  | LUNDI   | MARDI   | MERCREDI  | JEUDI   | VENDREDI  |
|-----------|---|---|---|---|---|
| 8h -10h30 | Morale (15 mn)<br>Vocabulaire (30 mn)<br>Conjugaison (30 mn)<br>Histoire (45 mn)<br>Conversations (30 mn) | Grammaire (30 mn)<br>Orthographe (30 mn)<br>Observation (45 mn)<br>Rédaction 45 mn) | Arabe (30 mn)<br>Vocabulaire (45 mn)<br>Conjugaison (30 mn)<br>Géographie (45 mn) | Ed. sanitaire (30 mn)<br>Grammaire (30 mn)<br>Ed. artistique (30 mn)<br>Géographie (30 mn)<br>Arabe (30 mn) | Ed. civique (15 mn)<br>Ed. physique (45 mn)<br>Rédaction (30 mn)<br>Observation (30 mn)<br>Histoire ou Géo. (30 mn) |
| 10h30-11h | RECREATION  |   |   |   |   |
|           | Arithmétique (60 mn)<br>Lecture (45 mn)<br>Ed. civique (15 mn)  | Syst. métrique (60 mn)<br>Lecture (45 mn)<br>Récitation (15 mn)                     | Arithmétique (60 mn)<br>Lecture (45 mn)<br>Chant (15 mn)                          | Géométrie (60 mn)<br>Lecture (45 mn)<br>Récitation (15 mn)  | Problèmes Prat. (60 mn)<br>Lecture (60 mn)  |

RECAPITULATION

- Français 6h30mn
- Lecture 4h
- Calcul 5h
- Histo - Géo 2h
- Observation 1h15mn
- Education Sanitaire 30mn
- Education Civique et Morale 45mn
- Education artistique 30mn
- Arabe 1h
- Education musicale 15mn
- Education physique 45mn

22h30mn  
2h30mn  
 25h

